

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1683 - 13 octobre 2000 - prix : 9F

Les dirigeants israéliens en guerre permanente contre les Palestiniens

(p3 et 9)

Serbie :

**De
Milosevic
à Kostunica,
le replâtrage
d'un régime
crapuleux**

page 8

Travailleurs en lutte

AUGMENTEZ LES SALAIRES!

page 11 à 15



SOMMAIRE

LCR

4 - Municipale à Toulouse: la fête à la LCR

Leur société

- 4 - Chèques payants: à suivre...
- Erika: et ce n'est pas fini!
- 5 - Les hommes politiques et le monde des affaires
- Affaire Elf: à suivre...
- 6 - L'épargne salariale: une forme de salaire flexible
- 7 - Emplois-jeunes: pérenniser la précarité?
- Collège J.-Lurçat (Saint-Denis - 93): grève pour la sécurité
- Lycée Professionnel J.-P.-Timbaud (Aubervilliers - 93): quelle rentrée!
- 10 - Avortement et contraception: le PS à petits pas
- Roissy: une nouvelle victime de la chasse aux immigrés
- «Reprise» de l'emploi et précarité

Tribune

6 - Yougoslavie: la fin d'un dictateur mais pas de la dictature antiouvrière

Dans le monde

8 - Serbie: replâtrage d'un régime crapuleux

9 - Palestine: la révolte

Dans les entreprises

- 11 - Chèques postaux (Orléans - La Source):
• grève contre le travail du samedi
• coup de colère des électriciens et des chauffagistes
- L'empire Bourgois démantelé
- 12 - SNECMA (Gennevilliers - 92): en grève pour les salaires
- SNCF - Ateliers TGV du Landy: en grève pour 1000 F et des effectifs
- Michelin (Cholet - Maine-et-Loire)
- 13 - SNCF: La manifestation du 19 octobre, quels objectifs?
- Renault (Flins - 78): grève contre la surcharge de travail
- 14 - Lever (Haubourdin - Nord): un rachat (?) avec bénéfice
- ONET (Grenoble): 4 jours de grève dans le nettoyage
- Une lettre de lecteur: l'ouverture le dimanche en procès
- 15 - La Poste
• Paris 18^e: grève des facteurs
• Paris 9^e: 2 jours de grève

Parlement européen

16 - Marchands d'armes, élargissement et charte de l'Europe

L'augmentation des salaires NE PAS SE CONTENTER D'EN PARLER!

Après des années de blocage des salaires, après des années d'arrogance patronale où ceux qui réclamaient sur ce terrain se voyaient répondre: «Si tu n'es pas content, tu n'as qu'à prendre la porte», quoi d'étonnant qu'aujourd'hui, au moment où l'on annonce des profits records pour les entreprises, le problème de l'augmentation des salaires revienne au premier plan des préoccupations du monde du travail?

Tout le monde en parle, les journalistes, les hommes politiques, y compris Chirac. Oui, tout le monde en parle pour dire que cela pose un problème et pour s'inquiéter des éventuels conflits qui pourraient démarrer sur ce sujet.

Les confédérations syndicales en parlent également, Blondel pour FO, Thibault pour la CGT. Mais elles en parlent un peu à la mode de tous les autres, de façon générale et désincarnée, sans tracer de perspectives, ni même dresser ne serait-ce qu'une ébauche de plan de mobilisation. Bien sûr, fonction oblige, chacun ajoute sa touche personnelle. Blondel menace, s'il n'y avait pas de bonnes négoc-

ciations, d'encourager ses camarades à faire des grèves. Mais il a précisé à la radio la limite de ses exigences: «Nous ne sommes pas en 1968, nous n'allons pas réclamer 10% d'augmentation». Quant à Thibault pour la CGT, qui est perçu comme le syndicat le plus combatif parmi les travailleurs, il se contente de dire qu'il faut réclamer une plus juste répartition des fruits de la richesse, ce qui est tout à fait juste, mais qui laisse sans réponse l'essentiel de la question. Car le problème est de savoir ce que la classe ouvrière devrait demander aujourd'hui pour obtenir «ce plus juste partage des richesses», et ensuite savoir les moyens qu'il faudrait mettre en œuvre pour l'arracher. Sinon, on laisse les travailleurs, sans perspectives, isolés dans des luttes partielles et donc en position de faiblesse face à leur propre patron.

Car le patronat n'est pas décidé à abandonner, sans combat, ne serait-ce qu'une partie des formidables profits qu'il a amassés. C'est lui qui a été à l'offensive toutes ces dernières années, y compris encore aujourd'hui, pour imposer la baisse des salaires, l'aggravation des conditions de travail, la remi-

se en cause des droits des chômeurs, et pour amputer les retraites. Si l'on parle de patronat arrogant, ce que tous les travailleurs ressentent, c'est bien que celui-ci se croit tout permis et qu'il faut une inversion majeure du rapport de force pour l'amener à reculer de façon conséquente sur les salaires et sur tout ce qu'il a repris ces dernières années.

Alors justement, le rôle des confédérations syndicales, si elles se plaçaient sans réserve dans le camp des travailleurs, serait de préparer la contre-offensive générale contre le patronat et le gouvernement qui accepte de se faire l'auxiliaire zélé de ce dernier.

Évidemment, cette contre-offensive ne peut se construire en une journée, il ne suffira pas de la décréter pour que tout d'un coup les choses changent. Mais chaque militant, chaque travailleur conscient, sait que le meilleur moyen pour redonner confiance dans les capacités des travailleurs à inverser le cours des choses serait de fixer une revendication commune à tous, suffisamment conséquente pour valoir la peine qu'on se batte à fond pour elle, et de proposer une lutte d'ensemble de la classe

ouvrière autour de cet objectif.

Car le moyen de faire lutter efficacement, c'est bien de se servir de ce qui fait la supériorité absolue du monde du travail sur les patrons: son nombre, son unité, la conscience de ses intérêts communs, et sa détermination à agir pour son dû et ses droits.

Paul SOREL

UN CANDIDAT DE LUTTE OUVRIÈRE À L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DE BELFORT

Une élection législative partielle doit se dérouler le 15 octobre dans la 2^e circonscription du Territoire-de-Belfort, à la suite de la démission de Jean-Pierre Chevènement du poste de ministre de l'Intérieur.

Lutte Ouvrière présente dans cette circonscription un candidat: Gérard BELOT, ouvrier à l'usine Alstom de Belfort, et sa suppléante est Eliane LACAILLE, secrétaire médicale à l'hôpital de Belfort.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 83 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 12 400 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 1421 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 n°)
	1 an	6 mois	
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:
PRÉNOM:
ADRESSE:
CODE POSTAL et VILLE:
COMPLÉMENT D'ADRESSE:

Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de:

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de:

Règlement:
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

LES DIRIGEANTS ISRAËLIENS EN GUERRE PERMANENTE CONTRE LES PALESTINIENS

Une armée ultramoderne contre des jeunes désarmés, des tanks et des hélicoptères de combat contre des jets de pierres, voilà ce qui se déroule dans les territoires palestiniens occupés par Israël.

La police de l'Autorité palestinienne aurait-elle voulu empêcher la révolte généralisée qu'elle n'aurait pas pu. Certains de ses policiers ont tiré sur des soldats israéliens. Mais le fait que les victimes soient presque toutes des Palestiniens civils, voire des enfants, témoigne de la disproportion des forces. Et, pourtant, c'est le Premier ministre israélien qui a lancé un ultimatum, menaçant d'intensifier la guerre menée contre la population palestinienne. Mais l'intensifier comment ? Ils ne peuvent pas massacrer trois millions de Palestiniens !

Sept ans après les accords d'Oslo qui devaient déboucher sur la paix, voilà donc la région de nouveau à feu et à sang. A l'époque, Israël, incapable de venir à bout de l'Intifada, ce soulèvement de la population palestinienne, a accepté de discuter avec Arafat de l'éventualité d'un Etat palestinien. Mais l'unique préoccupation des dirigeants d'Israël et des grandes puissances était d'obtenir qu'Arafat et sa police tiennent leur propre peuple. Et ce prétendu « processus de paix » n'a abouti qu'à une caricature d'Etat palestinien, minuscule, morcelé, entouré de barbelés, une mosaïque de camps de concentration, comme celui de Gaza d'où on ne sort pour aller travailler en Israël qu'avec autorisation.

Et, surtout, ce processus n'a en rien atténué la misère dans laquelle vit, sans espoir d'en sortir, la majorité des Palestiniens. Si la situation est explosive, c'est que, sous les revendications nationales, il y a la révolte contre la misère.

Alors, quoi d'étonnant que ces hommes et ces femmes, qui subis-

sent depuis des dizaines d'années l'occupation israélienne et qui, malgré les discours sur la paix, sont traités comme du bétail qu'on parque ou qu'on refoule, se soient révoltés à la première provocation.

Ehoud Barak, le Premier ministre, qui a couvert la provocation du chef de la droite Sharon, qui a fait tirer à balles réelles sur les manifestants et a envoyé contre eux les chars est un homme qui se prétend de gauche et qui a été élu sur la promesse de faire la paix. Cela nous rappelle quelque chose ici, en France, avec le triste rôle du gouvernement socialiste pendant la guerre d'Algérie.

Les grandes puissances jouent les bons samaritains préoccupés de paix. Les hypocrites ! Ce sont elles qui soutiennent et arment l'Etat d'Israël et appuient sa politique, quand elles ne la dictent pas. Car Israël est depuis ses débuts leur agence au Moyen-Orient. Même maintenant qu'elles font semblant de se démarquer de la répression, Washington n'a pas décrété contre Israël l'embargo qu'il impose depuis des décennies à Cuba avec comme prétexte que Castro ne respecte pas les libertés démocratiques. A plus forte raison, il n'est pas question que les grandes puissances menacent d'envoyer leurs bombardiers – comme elles l'ont fait contre la Serbie – pour obliger Israël à respecter le droit du peuple palestinien à posséder son propre Etat.

Quant aux régimes arabes

réactionnaires qui font mine de s'indigner, faut-il rappeler ce « Septembre noir » où l'armée de Jordanie a provoqué un bain de sang dans les camps palestiniens ? Ils craignent tous que la révolte de ce peuple acculé, et dont la jeunesse est prête à affronter à mains nues une armée plutôt que de vivre dans l'oppression et la misère, donne un exemple à tous les peuples opprimés de la région.

Le drame pour les masses palestiniennes, c'est qu'aucun parti ne se bat dans la perspective d'unir le combat de tous les exploités du Moyen-Orient, Israéliens compris, et que leurs révoltes, pour légitimes qu'elles soient, puissent être canalisées vers l'impasse du nationalisme réactionnaire ou de l'intégrisme religieux.

C'est aussi un drame pour le peuple israélien, même si nombreux sont en son sein les inconscients qui approuvent la politique belliciste des dirigeants. Même les géôliers finissent par vivre la peur au ventre. L'avenir est dans l'entente fraternelle des deux peuples, mais elle ne se fera que contre leurs dirigeants respectifs.

RÉUNION PUBLIQUE

avec

Arlette Laguiller

à Paris

Vendredi 20 octobre

à 20 h 30

Grande Salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor Paris 5^e – Entrée libre

Toulouse - Municipales

LA FÊTE À LA LCR

Rouge du 5 octobre 2000 publie un compte-rendu de la Fête « 100% à gauche » de la LCR-Toulouse qui fut, selon l'hebdo de la LCR, une « indiscutable réussite. » Sauf sur le plan de la préparation des élections municipales. En effet, et nous citons Rouge sur cette question :

« L'intervention de notre porte-parole départemental a permis à la LCR de mettre les pendules à l'heure pour ce qui est de son orientation aux prochaines municipales de Toulouse.

Beaucoup de monde, à Toulouse comme ailleurs, l'attendait : une liste unitaire de la gauche radicale, composée du Tactikollectif (dont les membres les plus connus appartiennent au groupe Zebda), de la LCR et d'acteurs du mouvement social. Elle était à portée de main. Dans cette ville où les listes LO et LCR « 100% à gauche » ont fait plus de 10% en score cumulé aux élections régionales, où la liste LCR-LO a dépassé les 6%, un score et une dynamique sans précédent pouvaient voir le jour. Pour cela, la LCR a entamé des démarches dès la fin de son congrès de juin et avait même pris des contacts dès le mois de janvier pour constituer des listes de la gauche radicale avec tous ces partenaires et LO.

Pourtant, l'accord a été impossible à trouver. Il faut convenir qu'une osmose est difficile dans ce type de regroupement large, composé d'individus, de groupes politiques et associatifs. Nous avons fait le pari qu'il était possible de le faire à condition de trouver une base politique commune. C'est pourtant ce qui a été fait, avec la production d'un texte de protocole d'accord qui fixait comme axe le positionnement par rapport à la droite et l'extrême droite, mais qui mentionnait également l'opposition à la politique gouvernementale et aux gestions locales de la gauche plurielle. Bref, un positionnement à la gauche de la gauche avec un fort ancrage de revendications locales.

L'accord semblait donc fait dès l'assemblée générale du 24 septembre qui a regroupé environ 200 personnes. Le lancement de la

campagne l'a fait pourtant éclater. La tête de liste, Salah Amokrane, a fait plusieurs interviews qui nous ont montré que cet accord était formel et peu ou pas intégré par les différentes composantes. Citons quelques articles de presse : « 100% Motivé-e-s collabore également avec les partis de la gauche plurielle pour monter un collectif commun qui mènera des actions pour convaincre les jeunes des quartiers de s'inscrire sur les listes électorales » (O Toulouse, 29 septembre) « 100% Motivé-e-s [...] est à gauche mais pas à l'extrême gauche » (La Dépêche, 27 septembre). Il faut préciser que dans aucune des interviews, la liste « 100% Motivé-e-s » ne fait référence au gouvernement, malgré l'accord politique, et se garde donc bien de préciser dans quelle gauche elle se situe.

Enfin, ce problème politique, majeur pour la LCR mais aussi pour nombre d'acteurs du mouvement social, s'accompagne de conditions inacceptables pour la participation de la LCR. Nous avons fait bon nombre de concessions : abandon de notre proposition de tête de liste, du logo (« 100% à gauche »), acceptation de reculer à la 4e place, abandon de la référence à la LCR pour les militantes et militants candidats. Le mode de fonctionnement aura eu raison de notre engagement quand, d'assemblées générales en réunions informelles, de nouvelles conditions en nouvelles conditions, de textes non appliqués en campagne commune avec les listes de la gauche plurielle, plusieurs participants ont exigé que nous changions notre candidat !

En fait, tout montre que l'axe de cette campagne n'est pas situé dans la gauche radicale mais plutôt dans une démarche citoyenne, aux contours politiques flous. Même si nous respectons toute démarche politique de gauche, nous ne pouvons bien sûr pas participer à cette liste. Nous avons donc lancé un appel à la constitution d'une liste « 100% à gauche » qui reprend les grandes lignes de ce positionnement politique, tout en continuant à nous adresser à l'autre liste pour

arriver à un accord. Les prochaines semaines nous montreront si cela est souhaité par tout le monde. »

On voit que la LCR a fait à ses partenaires présumés « bon nombre de concessions », elle a accepté de ne pas avoir la tête de liste, accepté de ne pas porter le logo « 100% à gauche » sur la liste, elle a accepté de faire reculer son candidat à la 4e place, elle a accepté de ne pas indiquer l'appartenance à la LCR de ses candidates et candidats.

Le point de rupture a quand même été pour elle le fait que ses ex-futurs alliés n'ont pas voulu que le militant LCR le plus en vue de Toulouse figure sur la liste même si on n'indiquait pas son appartenance car il était trop connu !

En fait, la LCR avait fait, en vain, bien plus de concessions que Lutte Ouvrière ne lui avait et ne lui aurait jamais demandées.

Et puis la LCR, au cours des discussions, s'est aperçue que ceux qu'elle voulait pour alliés ne souhaitaient pas se situer dans une gauche radicale « mais plutôt dans une démarche citoyenne aux contours politiques flous ».

Il est bien triste que ce soit justement pour nous imposer des discussions et des accords avec tout ce milieu, que la LCR ait rejeté un accord national avec LO pour se présenter en commun aux municipales. En effet, en dehors de l'appel dès le premier tour à voter pour la gauche au 2e tour, la recherche d'un accord avec tous ces milieux « aux contours politiques flous » était un des principaux points de désaccord lorsque nous avons recherché une démarche commune avec la LCR.

Toulouse est pourtant l'un des endroits où la LCR est la plus forte et la plus implantée. Il est dommage que la LCR ait attendu de tomber sur une fin de non-recevoir de la part de ceux qu'elle courtisait pour se rendre compte de ce qu'ils étaient.

Cette mésaventure lui était déjà arrivée lors des régionales, ce qui l'a amenée à se rabattre sur un accord avec nous pour les européennes, ce dont elle n'a pourtant pas eu à se plaindre.

Leur société

Chèques
payants

FABIUS EST

CONTRE... EN PAROLES

Les banques ont l'intention, dès l'an prochain, de faire payer à leurs clients les chèques jusqu'alors gratuits. Pour pouvoir disposer de son argent que l'on est quasiment obligé de verser sur un compte bancaire, il faudra bientôt payer !

Les banques expliquent qu'en contrepartie, elles devraient pouvoir rémunérer les comptes courants. Mais ce sera à un taux très faible, de telle sorte que, pour la grande majorité de la population qui n'a pas les moyens de laisser sur un compte plusieurs milliers de francs, l'opération ne peut que se solder par des dépenses supplémentaires. Tout cela est d'autant plus choquant au moment où toutes les banques ont annoncé de faramineux bénéfices : 43 milliards rien que sur les six premiers mois de l'année 2000.

Cette mesure est évidemment très impopulaire. Le gouvernement le sait et, à quelques mois des élections, c'est plutôt gênant. Du coup Fabius, ministre de l'Economie, est intervenu en affirmant que le gouvernement « n'est pas favorable au paiement des chèques ». Mais en dehors de cette déclaration de bonne intention, que compte-t-il faire concrètement ? Fabius va-t-il interdire aux banques de facturer les chèques ? La réponse semble bien être non. D'ailleurs les banquiers, nullement impressionnés, réaffirmaient le lendemain même du discours du ministre qu'ils maintenaient leur projet.

Ils savent bien qu'entre les effets d'annonce médiatiques et les actes, il y a un monde.

P.B.

Erika

UN FUEL DE PLUS EN PLUS LOURD À SUPPORTER

La pollution de l'Erika, ce n'est pas terminé. Certes le plus gros et le plus visible a été enlevé avant les vacances, pour sauver la saison touristique. Certains maires et hôteliers ont même prétendu que les côtes étaient propres. En fait, il reste encore des dizaines de kilomètres de côtes, les plus escarpées, les plus difficiles d'accès, qui sont encore plus ou moins recouvertes de cette saleté de fuel, qui décidément ne se décide pas à disparaître de lui-même dans l'océan.

Et puis il y en a sans doute encore quelques milliers de tonnes flottant entre deux eaux, ou des restes dans les flancs de l'Erika, malgré le pompage. Et à chaque grande marée, des endroits du littoral qui semblaient nettoyés se retrouvent à nouveau salis.

Seulement maintenant, il n'y a plus guère de volontaires pour le nettoyage. Et l'Etat a retiré ses militaires, pompiers et autres « CDD-marée noire ». D'ailleurs, dans bien des cas, il faudrait faire appel à des entreprises spécialisées, d'autant qu'un mètre de

côte escarpée peut nécessiter dix fois plus de travail, et de risques, qu'un mètre de côte « normale ». Alors, qui va faire ce travail ? TotalFinaElf ? N'en parlons pas, le trust estime déjà avoir fait plus que sa part en pompant le fuel de l'Erika. Le Fipol, l'organisme destiné à couvrir les risques de marée noire ? Il indemnise petitement les victimes de la pollution, marins, ostréiculteurs, etc., provoquant un vif mécontentement. Ce n'est pas lui qui va s'en charger. Alors l'Etat ? Oui, bien sûr, une fois de plus les contribuables vont être mis à contribution. Mais l'Etat n'est tout de même pas trop pressé : son argent il le réserve en priorité à des causes plus nobles, comme le soutien au patronat.

Alors on n'en a donc pas fini avec ce fuel de l'Erika, et les prochaines grandes marées vont probablement le faire revenir en force, en attendant que des maires et hôteliers inquiets disent qu'il faudra tout de même que tout soit nettoyé avant... les prochaines vacances.

André VICTOR

LES POLITICIENS, LES « AFFAIRES », ET LE MONDE DES AFFAIRES

L'affaire Mery, si elle ne fait plus la Une des journaux, alimente toujours la chronique politique. Dans la gauche plurielle, certains notables du PS et des dirigeants des Verts réclament la démission de Chirac, ou du moins son audition devant la justice. A droite on a mis l'accent sur l'implication de Dominique Strauss-Kahn, dans cette rocambolesque histoire de cassette vidéo. Preuve que nous sommes entrés dans la guéguerre de la présidentielle, à supposer que nous n'y soyons pas depuis l'élection de 1995. Certes tout cela n'est guère ragoûtant, mais cela fait partie, somme toute, du tout-venant politicien. Banal, pourrait-on dire.

Cette même banalité, on la retrouve dans les arguties échangées pour justifier ces pratiques. A commencer par cette prétendue nécessité, devant laquelle se seraient trouvés ces grands partis politiques, de recourir à de telles pratiques pour financer leur activité tant que n'existaient pas des règles codifiant le financement des partis. Belle mentalité!

Mais à voir l'énormité des sommes évoquées par les récentes révélations, les campagnes de ces gens-là exigent des moyens hors du commun. Cela vient illustrer le fait que ces partis, qui pourtant prétendent disposer de puissantes assises populaires, ne trouvent pas un soutien

financier, des cotisations qui leur permettraient de financer leurs campagnes. Les pauvres! Cela n'enlève rien au caractère choquant de ces pratiques, ni aux justifications qu'on leur donne.

Mais ce qui l'est encore plus, ce sont d'autres pratiques, qui sont, elles, tout à fait licites. Car cette affaire, qui vient après tant d'autres, et qui ne sera pas la dernière, met en évidence les relations entre le monde politique, les dirigeants de ces grands partis, ces gouvernants, ces notables, ces maires et autres détenteurs de pouvoirs (et de budgets) avec le monde des affaires. Il y a d'ailleurs un va-et-vient permanent, une interpénétration, entre ces deux mondes.

On a parlé de la récente conversion de Frédérique Bredin, ancienne ministre socialiste, démissionnant de son poste de députée pour devenir directrice d'un service du groupe Lagardère. A droite, Philippe Vasseur avait fait de même quelque temps auparavant. Mais il y a eu bien d'autres exemples de tels « transferts », à commencer par celui de Martine Aubry qui fut n°2 du groupe Pêcheur. Edith Cresson fut, elle, PDG d'une filiale du groupe Schneider. Edouard Balladur, entre deux mandats électifs, dirigea une filiale du groupe CGE. Des exemples de ce type, on pourrait en énumérer des dizaines, voire des centaines d'autres. Auxquels s'ajoute le fait qu'un

homme comme Jérôme Monod, qui fut PDG de la puissante Lyonnaise des Eaux, puisse être l'un des conseillers politiques actuels de l'Elysée, auprès de Chirac, tout comme, André Rousselet, PDG des taxis G7, le fut auprès de son prédécesseur Mitterrand.

Cette situation, qui n'est pas moins choquante que les faits révélés par la cassette de Mery, ne fait pourtant pas scandale; elle fait partie de la norme, et n'est pas sanctionnée par la loi. Pourtant elle montre que ce monde des affaires est en permanence « aux affaires », et pèse bien plus que les citoyens-électeurs.

J.P.V.

Affaire Elf SECRET-DÉFENSE... D'Y REGARDER DE TROP PRÈS

Le ministre des Finances Laurent Fabius vient de lever en partie le « secret-défense » concernant les transactions d'Elf avec les pays étrangers, transactions qui s'accompagnaient de versements aussi occultes que copieux à des intermédiaires. Les juges qui enquêtent depuis plusieurs années déjà sur les magouilles financières de la compagnie pétrolière sont donc autorisés à consulter une partie des dossiers détenus par les Douanes. Car c'est à ce service que les entreprises françaises qui passent des marchés avec des pays étrangers déclarent les commissions qu'elles souhaitent déduire de leurs bénéfices, pudiquement appelées « frais commerciaux extérieurs », et parfaitement légales.

Il n'est d'ailleurs pas reproché à Elf d'avoir versé ces commissions, seuls leur montant ainsi que les destinataires sont suspects. Ainsi, pour des contrats passés avec l'Allemagne et l'Espagne, elles se seraient élevées respectivement à 330 et 400 millions de francs, dont ont bénéficié des hommes proches du pouvoir, quel que soit le pays. La levée du secret-défense permettra peut-être d'en savoir plus

sur tous les pots-de-vin versés par Elf.

Mais par-delà les dessous-de-table et les scandales financiers qui ont toujours accompagné la conquête de marchés depuis qu'existe le système capitaliste, il existe un détournement de fonds publics, qui se pratique au grand jour et en toute légalité, sans qu'il y ait besoin de le masquer par un secret-défense: cela concerne les subventions versées par les États soi-disant pour favoriser l'implantation d'entreprises, créer des emplois, etc. Ainsi, pour qu'Elf puisse s'installer à Leuna, dans l'ex-Allemagne de l'Est, le gouvernement allemand

a versé à la compagnie des subventions s'élevant à 5,3 milliards de francs, somme approuvée par la Commission européenne, alors qu'un accord conclu entre Kohl et Mitterrand avait déjà préparé la place!

Et combien aussi le gouvernement français a-t-il versé à Elf (et à tous les autres), au titre « d'aide au développement industriel »? Combien ont touché toutes les entreprises qui ont travaillé sur le porte-avions Charles-De-Gaulle, qui vient de faire son premier petit tour en mer de Brest à Toulon? Secret-défense?

M.L.



Combien de « Secret-défense » le Charles De Gaulle recèle-t-il dans ses flancs?

Santé MIEUX VAUT ÊTRE RICHE ET BIEN PORTANT

A l'approche de la discussion du budget de la Sécurité sociale, et alors que le gouvernement fait grand cas, faute de mieux, d'avoir créé sa CMU (couverture médicale universelle), le CREDES (Centre de recherche, d'étude et de documentation en économie de la santé) vient de publier d'intéressantes informations chiffrées.

Ainsi, 59% des ouvriers non qualifiés n'ont pas de couverture maladie complémentaire ou ont une com-

plémentaire qualifiée de « faible » par le CREDES. Contre 46% des agriculteurs dans le même cas, 37% des professions dites intermédiaires et 24% des cadres et membres de professions intellectuelles.

Les plus riches, eux, ne sont que 11% à être non assurés, mais 51% d'entre eux font partie des mieux couverts.

Ceux qui ont le plus de moyens sont ainsi les mieux soignés et les plus remboursés. En toute justice.

Baisse d'impôts 80% POUR LES PLUS RICHES

A qui profite la baisse des impôts prévue dans le prochain budget? Aux plus riches! C'est l'OFCE, l'Observatoire français des conjonctures économiques, un organisme pourtant peu suspect de gauchisme, qui le démontre, chiffres en mains.

Ainsi sur les 140 milliards de baisses d'impôts prévues sur la période 2001-2003, 19 milliards iront dans la poche des 25% de ménages les moins riches, et 79 milliards au quart

le plus riche de la population. La réforme de l'impôt sur le revenu et la suppression de la vignette auto représentent les principales mesures et coûteront 65 milliards à l'État. Eh bien, le quart le plus riche de la population empochera sur cette somme 52 milliards, soit 80%

Les membres de la Jet-Set pourront dire à Fabius et Jospin: « Merci, chers serviteurs, vous êtes bien braves. »

C.B.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Yougoslavie

LA FIN D'UN DICTATEUR MAIS PAS DE LA DICTATURE ANTI-OUVRIÈRE

Le dictateur yougoslave Milosevic, dont le dernier acte a été de tenter d'annuler l'élection présidentielle qu'il venait de perdre, est déchu. Après le scrutin, son rival, Vojislav Kostunica avait appelé à la « désobéissance civile » : une façon fort modérée d'en appeler à la mobilisation populaire en évitant tout débordement. Les manifestations et les grèves se sont alors succédées. Et jeudi 5 octobre, les manifestants venus de tout le pays déferlaient devant le parlement qu'ils envahissaient, sans que la police n'exerce grande résistance.

Pour toute la population de la république fédérale de Yougoslavie, réduite aujourd'hui à la Serbie et au Monténégro, le départ de Milosevic est de toute évidence ressenti comme un immense soulagement.

Mais il suffit d'entendre le concert de félicitations des représentants des grandes puissances, de Clinton au général Clark, le commandant des forces de l'OTAN dans la guerre du Kosovo, de Chirac à Jospin, pour mesurer à quel point le changement de régime pourrait bien se résumer à un tour de passe-passe sur le dos du peuple yougoslave.

Car ce sont ces mêmes grandes puissances qui pendant des années ont soutenu Milosevic ou négocié avec lui des accords entérinant les massacres, les transferts de population et le dépeçage de la Yougoslavie. Ceux qui aujourd'hui clament, comme Clinton, qu'ils « se tiennent partout aux côtés des peuples qui luttent pour leur liberté » sont les mêmes qui, il y a un an et demi, ont fait cette guerre du Kosovo, bombardant les peuples de Serbie et du Kosovo, accélérant l'exode massif des Kosovars puis leur retour dans un pays en ruine et moins que jamais indépendant puisqu'occupé militairement.

Il n'était alors pas question avec cette sale guerre de contraindre Milosevic à partir. Il s'agissait seulement de le rappeler à l'ordre, en même temps qu'il s'agissait de se prémunir contre les dangers de révolte en terrorisant la population.

Quant à Kostunica, l'homme qui avec la bénédiction des « grands » accède au pouvoir, c'est un politicien nationaliste serbe peu différent de son prédécesseur. En même temps qu'il appelait à des meetings ou manifestations pacifiques pour faire reconnaître son élection, c'était avec les chefs de l'armée et de la police de Milosevic qu'il négociait le départ de celui-ci.

Les forces spéciales de l'ancien régime, ces troupes dites d'élite qui ont été de toutes les répressions, se sont ralliées au nouveau pouvoir et s'apprentent à le servir. Au parlement, les notables du régime ont fait volte-face en intronisant le vainqueur.

Nombre de maires, militaires, chefs de polices locales ou bureaucrates du syndicat unique, sentant le vent, s'étaient déjà ralliés au camp de Kostunica au cours des semaines

précédentes. On apprend ainsi, quelques jours après la prétendue « révolution » du 5 octobre, que le maire de Cacak, ville réputée fief des partisans de Kostunica, est monté ce jour-là sur la capitale à la tête de manifestants encadrés par des parachutistes et des policiers en civils. Il se présente lui-même comme le héros de la journée qui aurait donné l'assaut au Parlement à l'heure convenue avec certains responsables de la police avec qui il était en contact.

Alors, si le 5 octobre a été le jour où des centaines de milliers de Yougoslaves sont descendus dans la rue pour exiger le départ de Milosevic, il a été aussi un jour de dupes : celui d'une vaste opération de recyclage de l'appareil d'Etat de la dictature, son armée, sa police, son administration, et ses hommes politiques. Tout ce beau monde reste en place, pour protéger les privilégiés de la révolte des classes populaires.

C'est cela avant tout que les Jospin, Chirac, Clinton, Blair ou Schröder apprécient tant en Kostunica. Et à peine le régime changé, l'embargo économique sur la Yougoslavie a été levé et la course au trésor lancée pour les trusts occidentaux.

Dès lundi 9 octobre, le journal économique *Leq*, *Echos* titrait sur les alléchants marchés de la reconstruction. L'Union européenne se disait prête à les financer en partie, notamment, précisait-elle, ceux de « la reconstruction des ponts sur le Danube détruits par les bombardements de l'OTAN ». Renault annonçait qu'il était temps de remettre en vigueur le marché de camions signé du temps de Milosevic. Quant aux industriels allemands, ils lorgnaient notamment sur le renouvellement des équipements industriels. La population yougoslave n'aura plus qu'à payer pour les marchands de béton, les compagnies des eaux ou compagnies électriques qui arracheront les marchés.

Et il n'y a pas que cela qui allèche les industriels occidentaux. Il y a aussi la main-d'œuvre du pays, une main-d'œuvre qualifiée qu'ils aimeraient bien pourvoir exploiter : les salaires des ouvriers yougoslaves sont aujourd'hui de l'ordre d'à peine 300 F par mois !

Mais la classe ouvrière yougoslave qui au cours des dix dernières années a subi l'effondrement économique du pays et son éclatement, la dictature de Milosevic et les bombes de l'OTAN, peut se sentir renforcée par l'effondrement du régime.

Elle pourrait ne pas se contenter d'une épuration de façade limitée au seul Milosevic ou à quelques-uns de ses proches. Elle pourrait ne pas se laisser endormir par les prétendus démocrates qui voudraient la renvoyer chez elle après l'avoir appelée hier à descendre dans la rue.

Olivier BELIN

Le numéro 11 (septembre-octobre) de *Convergences révolutionnaires* est paru. Au sommaire un dossier sur la « refondation sociale » du MEDEF et les attaques tous azimuts du patronat. Des articles sur essence et pollution : le faux débat ; la rentrée de Jack Lang ; le Mexique après la chute du PRI. Des correspondances sur les 35 heures à la Poste ou le scandale des éthers de glycol.

Pour se procurer ce numéro écrire à Lutte Ouvrière, fraction *L'Étincelle* (F).
Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

Leur société

Épargne salariale

ET

MAINTENANT LES SALAIRES FLEXIBLES

Les députés viennent d'adopter la première mouture d'un texte visant à développer l'épargne salariale. Pas de fausse joie, il n'y est pas question d'augmenter sérieusement les salaires pour que ceux qui le souhaitent puissent mettre un peu d'argent de côté. Non, le but semble plutôt de développer les possibilités de distribuer un complément de rémunération, dépendant des résultats de l'entreprise, et échappant en grande partie aux charges sociales. Plusieurs dispositifs de ce type existent déjà : participation, intéressement, stock-options... mais apparemment, cela ne suffit pas.

Pour de nombreuses raisons, le patronat est intéressé par cette forme de rémunération. D'abord, elle est flexible : il peut la faire varier comme il l'entend, en fonction des comptes de l'entreprise – dont il maîtrise complètement la présentation – et la distribuer de façon très hiérarchisée, voire individualisée, c'est-à-dire, dans une certaine mesure, à la tête du client.

Et puis traditionnellement, comme elle ne se présente pas comme un vrai salaire, l'épargne salariale est en grande partie exonérée de charges sociales. Tant pis pour la Sécu, les caisses de chômage et de retraite, dont on nous dit pourtant en permanence qu'elles sont au bord de la faillite.

Sur ce point, le PC avait menacé de ne pas voter le texte. Il réclamait que les versements patronaux au titre de l'épargne salariale donnent lieu à des charges à hauteur de 16 %. En fait, après négociation, le texte ne prévoit que 8,2 % de charges sociales, versées au fonds spécial de réserve pour les retraites. Et encore, le prélèvement ne s'appliquerait qu'à partir d'une somme versée de 15 000 F. Les entreprises qui pratiquent ce genre de « primes » versant en moyenne 5 000 à 6 000 F par an à leurs salariés, la plus grande partie échappera donc aux charges sociales.

Par ailleurs, les sommes versées seront bloquées pendant dix ans (ou plus) contre cinq ans, par exemple, pour la participation. Et le texte ori-

ginal prévoyait que l'épargne salariale nouvelle formule pourrait déboucher sur le versement d'une rente. Autrement dit, il instaurait très directement ces fameux fonds de pension dont certains chantres du capitalisme nous affirment qu'ils sont la solution miracle pour les retraites. La création de fonds de pension a été jusqu'ici rejetée, entre autres par le PC à cause de son caractère très inégalitaire : les plus riches, qui peuvent mettre de l'argent de côté, pourraient se constituer une vraie retraite, alors que les autres devraient se contenter du minimum vital.

Le texte a finalement été légèrement modifié, et cette épargne sera versée aux salariés au bout de dix ans (ou plus) sous forme d'un capital... sauf si l'intéressé demande à ce que le versement soit fractionné, c'est-à-dire transformé en rente ! Et ce mauvais jeu de mots et les petites concessions sur les charges patronales ont suffi pour que le PC finisse par voter l'ensemble du texte...

Le patronat rêve de ce qu'il appelle une plus grande souplesse des salaires. Il aimerait pouvoir verser des salaires fluctuants, aléatoires et très hiérarchisés. C'est d'ailleurs ce qu'il pratique quand il distribue des stock-options : une pincée pour les salariés (parfois), le gros paquet pour les hauts cadres (toujours). En plus, en favorisant cette forme de rémunération, qui amène finalement une toute petite partie des actions des entreprises dans les mains des salariés, il les embarque dans l'aventure boursière. Actuellement, la Bourse n'en finit pas de monter, mais rien ne dit qu'elle ne va pas redescendre, voire s'effondrer. Ce jour-là, il y a fort à parier que l'épargne salariale sera la première à s'envoler en fumée.

Nous n'en sommes pas là. Actuellement la fameuse épargne salariale reste malgré tout marginale. Les versements sous cette forme sont d'ailleurs plafonnés à 30 000 F par an. Mais c'est quand même un petit pas dans le sens des rêves patronaux.

Roger PÉRIER

Emplois-jeunes LE GOUVERNEMENT PARLE DE «PÉRENNISER»... LA PRÉCARITÉ

Le gouvernement s'interroge, paraît-il, sur l'avenir des emplois-jeunes. Ainsi, le jeudi 5 octobre, la question de ce que deviendront ces emplois-jeunes, créés en 1997 pour une durée de cinq ans, était le sujet de la réunion des ministres. Un nouveau comité interministériel était même prévu la semaine suivante, toujours sur ce sujet. Mais Martine Aubry a beau faire des discours, comme celui du mercredi 4 octobre à l'Assemblée, sur «l'engagement moral» que le gouvernement aurait vis-à-vis des jeunes, il ne s'engage à rien, et surtout pas à les embaucher, définitivement et à des salaires corrects.

Il y aurait au 30 septembre de cette année 276 000 emplois-jeunes dont, entre autres, 166 000 dans le secteur associatif et les collectivités locales, et 90 000 dans l'Éducation nationale. Nous sommes loin de ce que le gouvernement avait promis en 1995: 350 000 dans le public et 350 000 dans le privé, soit 700 000 en tout, ce qui paraissait pourtant une

mesure de lutte contre le chômage bien insuffisante. Le nombre de 350 000 emplois-jeunes créés dans le public ne devrait être atteint qu'en 2001!

Le gouvernement reste très vague sur l'avenir de ces emplois: il parle d'en «pérenniser», formule volontairement floue qui ne rassurera sûrement pas les jeunes concernés. Le gouvernement ne s'engage pas, en effet, à embaucher définitivement tous ces jeunes, c'est-à-dire dans le secteur public à les titulariser sans condition ni, a fortiori, à créer d'autres emplois supplémentaires, de vrais emplois partout où ils sont nécessaires, c'est-à-dire dans tous les services publics.

Aubry distingue les emplois «solvabilisés», rentables autrement dit, de ceux qui ne le seraient pas. À ses yeux, seuls 55% des emplois-jeunes seraient rentables et, peut-être, il serait possible de les prolonger au-delà de la limite des cinq ans. «Des bilans départementaux qui ont été dressés, a affirmé la ministre, il

ressort que plus de la moitié des emplois-jeunes relevant du secteur associatif sont d'ores et déjà solvabilisés, soit du fait de recettes nouvelles ou d'économies engendrées par ces emplois, soit du fait de partenariats noués avec des mutuelles, des fondations ou des comités d'entreprise». Et pour les autres, en particulier pour les emplois-jeunes travaillant pour les services publics et les collectivités locales, la ministre se contente de faire de vagues promesses sur l'ouverture de certains concours et de dire qu'il y aurait peut-être une «marge» avec les départs à la retraite.

Mais les besoins sont pourtant partout énormes, dans les transports, comme dans la santé ou l'Éducation. Contrairement à ce que prétend le gouvernement, les moyens financiers existent pour créer tous les emplois nécessaires, et pas seulement compenser les départs à la retraite. En 2001, le programme d'emplois-jeunes représentera 22,5 milliards dans le budget du



A.F.F.

nouveaux services
emplois jeunes

Un an après le lancement du programme
Transformer l'essai

A force de reconduire les emplois-jeunes précaires, ils finiront par devenir des «emplois-vieux»...

ministère de l'Emploi, ce qui est une somme bien faible si on la compare aux dizaines de milliards partis en subventions et en cadeaux divers dans les poches des patrons. Rien que l'allègement de charges sociales des patrons, lié à l'application des 35 heures, se monte à 67 milliards. L'Etat devra sortir de ses caisses à ce titre 85 milliards de francs en 2001, et à terme 105 milliards par an, tout cela financé avec l'argent des impôts des contribuables, des impôts sur le revenu et des impôts indirects, les plus injustes, comme cette TIPP, une des taxes sur l'essence qui a rapporté 210 milliards

cette année. Il y aurait largement de quoi embaucher les emplois-jeunes déjà existants, sans condition de concours, et avec des salaires corrects car les emplois-jeunes sont aussi des emplois sous-payés.

Mais Aubry et tout le gouvernement avec elle n'ont pas du tout l'intention d'aller dans ce sens. Ils ont fait le choix, une fois de plus, de ménager les intérêts du patronat, au détriment de ceux des travailleurs. Cette politique propatronale du gouvernement c'est la seule chose qui se pérennise vraiment,

Aline RETESSE

Collège Jean-Lurçat Saint-Denis - Seine-Saint-Denis

GRÈVE POUR LA SÉCURITÉ

Le collège Jean-Lurçat est l'un des trois derniers «collèges Pailleron» de Seine-Saint-Denis. Il a été construit en 1967, et ne répond plus du tout aux normes de sécurité en application actuellement. Bien des commissions de contrôle de la sécurité se succèdent depuis des années au collège, nous assurant du contraire, et il a quand même fallu deux accidents touchant le personnel de service à la cantine pour que la cuisine soit entièrement rénovée l'année dernière. Par ailleurs, ce n'est que durant l'été dernier qu'ont été entrepris les travaux permettant d'évacuer certaines salles de classe en cas d'incendie, ce qui est quand même un comble quand on sait que nous ne disposons que de trois minutes pour le faire. Il faut dire que les travaux demandèrent de gros moyens car la structure du collège est amiantée (tout pour plaire), et qu'il a donc fallu confiner les salles en question.

C'est dans ce contexte que, depuis quinze jours, nous avons eu affaire à une vague de déclenchements d'alarmes incendie par certains élèves, jusqu'à douze par jour, et cela tous les jours. Avec pour résultat inévitable une

concentration momentanée de tous les élèves dans la cour. Des scènes d'émeutes ont eu lieu, certains élèves organisés en bande brisant un portail, se répandant à une centaine dans la rue, cassant les voitures garées à proximité, lançant des débris de verre sur ceux restés dans la cour, jetant un élève dans un nid de guêpes dont elle est ressortie gravement piquée... Il s'en sont aussi pris aux adultes, quatre surveillantes ont dû porter plainte pour coups et insultes.

Dans un premier temps, la solution de la grève a été envisagée mais repoussée dans l'espoir de reprendre le dessus. Mais nous avons vite constaté que les moyens dont nous disposions s'avéraient grandement insuffisants. Plusieurs jours de suite, une ou un seul surveillant était disponible pour «encadrer» les élèves, et ce n'est pas un hasard si c'est justement dans ces moments-là qu'ont eu lieu les incidents les plus graves.

Considérant que la sécurité des élèves et des personnels n'était plus assurée dans l'établissement, nous avons voté la grève pour le lundi 9 octobre à l'unanimité des présents, et nous sommes retrouvés en assemblée générale avec

plusieurs parents d'élèves. De l'avis général, il fallait obtenir des moyens d'encadrement supplémentaires et des travaux permettant de rétablir un déroulement normal des journées de cours. Ayant appris incidemment dans le cours de la matinée qu'un représentant du Conseil général se trouvait dans le bureau de la principale du collège, nous y avons fait irruption, et obtenu une réunion dans l'après-midi même avec l'inspecteur d'académie et le responsable du Conseil général au niveau des collèges.

Lors de cette réunion où tout le personnel était présent, l'inspecteur d'académie annonçait la création de deux postes de surveillance à temps plein, ainsi qu'un demi-poste de conseiller principal d'éducation. Deux demi-journées sont banalisées pour nous donner le temps d'organiser la reprise des élèves dans de bonnes conditions, ce qui suppose pour nous des engagements du Conseil général à effectuer les travaux qui s'imposent. Il a été décidé de n'accueillir les élèves le jeudi matin que si nous étions sûrs de pouvoir le faire dans la sécurité: pour l'instant, la grève n'est donc que suspendue.

Lycée Professionnel J.P. Timbaud - Aubervilliers Seine-Saint-Denis

LA RENTRÉE... QUEL CHANTIER!

Alors que nous sommes début octobre, on ne peut pas dire que, au lycée professionnel J. P. Timbaud d'Aubervilliers la rentrée ait complètement eu lieu. Les ateliers destinés à l'enseignement professionnel (carrosserie, mécanique auto...) sont toujours fermés aux élèves à cause du retard pris par la filiale de Bouygues qui a obtenu du Conseil régional le contrat de rénovation du lycée. Celle-ci s'était engagée à finir la réhabilitation de certains ateliers et salles pour la rentrée.

Mais début septembre, nous apprenions que la rentrée serait décalée de plusieurs jours, et de plus que l'enseignement professionnel ne reprendrait qu'après l'enseignement général en raison de la situation chaotique qui régnait dans les ateliers. Les machines n'étaient pas installées, les cartons pas déballés, des salles parfois sans électricité ou sans air comprimé...

Depuis, les élèves font le pied de grue devant les ateliers qui ne sont toujours pas opérationnels. Personne ne peut prédire la date de reprise, pas même l'entreprise qui nous assurait pourtant que

la situation se débloquerait rapidement. L'entreprise fait face à la menace (réelle?) de plusieurs millions de francs de pénalité que la Région lui retiendrait. Mais tout le monde à beau courir après les responsables du chantier, les malfaçons continuent et les travaux sont bâclés.

Beaucoup d'élèves viennent de loin pour peu d'heures de cours et ceux de Terminale s'inquiètent sérieusement pour le retard dans les matières à fort coefficient aux examens. Ce sont les professeurs qui tous les jours organisent le déménagement, portent des charges lourdes pour accélérer la reprise et subissent fatigue et mal de dos. Élèves et professeurs ont franchement l'impression qu'on se moque d'eux. Beaucoup pensent que les sommes importantes de la Région, donc des contribuables, dépensées pour le chantier sont finalement mal utilisées et gaspillées, mais pas perdues pour tout le monde. Et pour ceux qui clairaonnaient que la rentrée s'était faite sans problèmes, on les invite à venir chez nous. Mais attention... casque obligatoire!

Serbie

REPLÂTRAGE D'UN RÉGIME CRAPULEUX AVEC BÉNÉDICTION IMPÉRIALISTE

Avec les félicitations des dirigeants occidentaux, la levée des sanctions contre la Serbie-Monténégro par l'Union européenne, la visite officielle du ministre Védrine à Belgrade le 10 octobre, l'invitation lancée par Chirac à Kostunica pour le sommet européen de Biarritz, etc., la mise en place de Kostunica à la tête de la République fédérale de Yougoslavie se fait sous le patronage pour le moins empressé des puissances impérialistes.

On peut douter que tel eût été le cas si l'évincement de Milosevic avait effectivement été le fruit d'une révolution populaire, comme l'affaire du jeudi 5 octobre à Belgrade a été présentée.

RESSENTIMENT ET MOBILISATION POPULAIRES

Sans aucun doute, la sortie du pouvoir du clan Milosevic correspond au souhait de la majorité de la population, souhait qui s'est exprimé à travers le vote du 24 septembre en faveur de Kostunica (au point que la commission électorale du régime a dû elle-même le reconnaître rapidement), et plus encore à travers la mobilisation massive qui a suivi pendant plus d'une semaine, avec manifestations et grèves.

Les reportages témoignent de la lassitude des masses populaires à l'égard de la clique Milosevic. Il y a de quoi : un chômage massif, avec une industrie dévastée, des payes de misère, de l'ordre de 250-300 F par mois (quand ces payes, ou les retraites, sont versées), une forte inflation, des marchés parallèles, un approvisionnement à la limite de la survie – sans oublier les problèmes des 700 000 réfugiés, victimes des guerres perdues, qui s'entassaient en Serbie.

En face, en revanche, une poignée de privilégiés a fait main basse sur les richesses. La famille Milosevic à elle seule aurait depuis longtemps caché en Russie (via le frère de Slobodan, qui était ambassadeur à Moscou) ou à Chypre une bonne partie des dix milliards de dollars de réserves en devises de l'ex-Yougoslavie. Les trafics en tout genre, y compris celui de la drogue, ont alimenté des comptes secrets à l'étranger mais aussi ceux de responsables politiques en Serbie. C'était de notoriété publique.

On comprend que la population, ayant été tout à coup appelée aux

urnes par Milosevic lui-même, n'ait pas apprécié de se voir voler le résultat de son vote par ceux qu'elle considère déjà comme une bande de voleurs, et que la colère ait gagné.

D'autant plus que la population a trouvé, pour la première fois, une opposition coalisée et une personnalité d'union pour prendre les choses en mains. Et d'autant plus, également, que ce rival vainqueur est en phase avec une autre composante du ressentiment anti-Milosevic : à savoir la composante nationaliste. Kostunica était déjà un nationaliste bon teint au temps de Tito ; il s'opposait à toute autonomie du Kosovo. Aujourd'hui, il ne reproche pas tant au dictateur déchu ses multiples guerres dans l'ex-Yougoslavie que le fait de les avoir perdues, et d'avoir mené son programme de Grande Serbie de défaite en défaite.

LE 5 OCTOBRE, UN DÉRAPAGE BIEN CONTRÔLÉ

La manifestation nationale du 5 octobre à Belgrade a réuni une foule immense, peut-être 300 000 personnes, parmi-lesquelles beaucoup sans doute, notamment parmi ceux qui avaient fait le déplacement depuis les bourgades de province, ne souhaitaient pas qu'elle se résume à un rassemblement et quelques discours de plus. Et, en effet, avec l'envahissement du Parlement fédéral et de la radiotélévision serbe, elle a débouché sur le « renversement » de Milosevic, sans grandes difficultés, en l'espace d'une heure à peu près et sans autres débordements de la part des manifestants.

Depuis, divers témoignages, comme celui d'un responsable du mouvement étudiant Otpor ou celui du maire de la ville de Cacak – opposant notoire et résolu – ont précisé la part d'organisation et de calcul qui avait présidé à cet « assaut » de bâtiments symboliques du pouvoir de Milosevic. Ilic, le maire de Cacak, a raconté que lui-même et son équipe étaient « en contact étroit avec des gens de la police depuis des mois », et comment ils avaient en quelque sorte programmé le débordement de la police par les manifestants devant le Parlement.

Le fait est, en tout cas, que cette fameuse police spéciale n'a offert qu'une résistance symbolique, tandis que l'armée s'abstenait de paraître. Il faut croire qu'elles étaient déjà bien minées, voire acquiescées à la cause de Kostunica.

Et, en fait, la « révolution » s'est muée dès le lendemain en une passation des pouvoirs de Milosevic à Kostunica respectant les conventions de la légalité,

Kostunica recevant le ralliement du grand chef de l'armée et se rendant chez Milosevic lui-même (alors que, la veille, il assurait les manifestants que Milosevic n'était pas là-bas mais en fuite, afin de les détourner de s'en prendre à sa résidence).

Une passation de pouvoirs au cours de laquelle le souci le plus clair de Kostunica et des dirigeants de l'opposition a été de faire en sorte que l'armée et la police, piliers de l'État, sortent intactes de l'opération, voire même « blanchies » de leurs services passés auprès de Milosevic.

On conçoit que les dirigeants occidentaux accueillent chaleu-

VASTE ESCROQUERIE

Dans les médias en France, le vent dominant est à saluer la chute du « dernier dictateur national-communiste » en Europe. Kostunica aussi proclamait, le 5 octobre, aux manifestants : « *Le communisme est en train de tomber* ». Et, parmi les manifestants, certains criaient : « *Dehors, les bandits rouges !* ».

On ose à peine rappeler que Milosevic n'a évidemment jamais été communiste en quoi que ce soit, qu'il n'a de rouge que le sang

sances, qui ont présidé à leur ascension, qui les ont aidés, reçus et patronnés. Et à tenter aussi de faire oublier les ravages et les victimes dus à l'agression impérialiste de l'an dernier contre la Serbie et le Kosovo.

Le scénario en cours de déroulement à Belgrade peut bien satisfaire beaucoup de monde dans les cercles dirigeants, mais il ne peut faire oublier qu'il ne règle rien pour l'avenir.

Outre que l'éventuelle démocratisation qu'il peut apporter à la Serbie



Le 5 octobre des policiers du centre de Belgrade arborent le drapeau en faisant le signe de la victoire.

reusement des « opposants » aussi responsables dans leur club de bandits. Quelle meilleure caution démocratique pouvaient-ils espérer que cette victoire électorale suivie d'une mise en scène de soulèvement populaire ?

Il reste que la Serbie ne s'est débarrassée ni d'une armée que l'agression de l'OTAN avait largement épargnée, ni d'une police nombreuse et aux grands moyens, composées de massacreurs, ni non plus d'un réseau d'hommes politiques, d'« hommes d'affaires » et d'hommes de main aux mœurs de mafiosi, qui n'ont pas fini de peser sur les peuples de Serbie, du Monténégro et du Kosovo.

Sous l'oeil et la tutelle des puissances impérialistes, ce n'est qu'à une tentative de replâtrage de ce système et de ce régime que l'on assiste, sur le dos des peuples et en jouant avec les aspirations populaires en Serbie.

sur ses mains. C'est un vulgaire apparatchik qui s'est hissé au pouvoir à coups de crapuleries et qui s'est servi du nationalisme grand-serbe pour asseoir ce pouvoir. Et il n'a pas été le seul, dans la Yougoslavie post-titiste livrée aux petits chefs avides de pouvoir et à leurs tueurs – à commencer par le Croate Franjo Tudjman, par exemple –, à asseoir son régime sur des monceaux de cadavres, même s'il a pour cela disposé de plus grands moyens.

Quand des journalistes écrivent que le bilan de Milosevic, ce sont plus de 200 000 morts, 5 millions de personnes déplacées, le sinistre bilan est sans doute exact mais l'attribuer à un seul responsable, nouveau Grand Satan, ne revient qu'à dédouaner les autres chefs de bande nationalistes et leurs successeurs, et peut-être plus encore les dirigeants des grandes puis-

risque d'être à la fois limitée et précaire, il reprend tous les ingrédients qui font de la région une poudrière. Déjà, les déclarations de Kostunica à propos du Monténégro sont remplies d'ambiguïté. Quant au Kosovo, il entend clairement maintenir la province dans le cadre de la Serbie, et il s'appuie sur la Résolution 1244 de l'ONU qui a reconnu cette appartenance en juin 1999, à l'issue de la guerre menée par l'OTAN, éloignant toute perspective d'indépendance. C'est ainsi que Kostunica a pu déjà parler de « *la souveraineté perdue sur une partie de nos terres* » et de la nécessité de recouvrer cette souveraineté, conforme à la « *légalité internationale* »...

La diplomatie des puissances impérialistes et la politique des chefs nationalistes locaux procèdent d'un même cynisme.

Christiane LE GUERN

Palestine

UNE RÉVOLTE PROVOQUÉE PAR TOUTE LA POLITIQUE ISRAËLIENNE

Le chef du gouvernement israélien, Ehoud Barak, qui a lancé aux dirigeants palestiniens l'ultimatum de mettre fin aux affrontements en Cisjordanie et à Gaza, croit-il vraiment comme il le dit que ce sont Arafat et ses proches qui ont déchaîné ces violences ? Certainement pas. Les dirigeants israéliens ne sont certes pas assez stupides pour ne pas savoir que c'est leur propre politique qui attise la révolte de la population de Cisjordanie et de Gaza. Mais Ehoud Barak agit avec le cynisme traditionnel des dirigeants d'Israël, qui ne reconnaissent qu'une fonction aux dirigeants palestiniens : faire accepter à leur propre peuple la violence permanente de l'Etat d'Israël, sous peine d'être traités de terroristes.

Quel « processus de paix » ?

Le prétendu « processus de paix » entamé en 1993 a été lui-même la réponse donnée par les dirigeants israéliens à l'Intifada, cette révolte prolongée de la population palestinienne commencée en 1987 et dont l'armée israélienne s'avérait incapable de venir à bout. Par les accords d'Oslo, les dirigeants israéliens avaient accepté de reconnaître une parcelle de pouvoir aux dirigeants palestiniens, Arafat en tête. Ils savaient qu'en échange ce serait ce pouvoir palestinien qui, à son tour, s'emploierait à faire cesser la révolte de son propre peuple.

Les soldats israéliens devaient se retirer d'une partie des territoires occupés et laisser la place à l'Autorité palestinienne. En retour, la police palestinienne devait faire régner l'ordre parmi les Palestiniens. Et en effet, les hommes d'Arafat ont commencé à imposer leur autorité parmi la population palestinienne, souvent en arrêtant les opposants, islamistes entre autres.

Ceci obtenu, les autorités israéliennes sont rapidement revenues à leur immobilisme traditionnel, repoussant toujours à plus tard les retraits successifs de l'armée israélienne programmés à Oslo. En revanche Barak tout comme son prédécesseur Netanyahu ont laissé se poursuivre la colonisation juive dans les territoires palestiniens.



Un Palestinien, lors d'un contrôle de papiers s'en prend - avec un couteau - à une patrouille israélienne.

Les incidents n'ont donc pas cessé, dont les Palestiniens ont été les principales victimes : plus de 1 250 d'entre eux ont été tués au cours des six dernières années, avant même l'explosion actuelle.

L'encercllement des Palestiniens

Aujourd'hui alors que selon les accords d'Oslo, 90 % des territoires occupés devaient être libérés à terme par l'armée israélienne, c'est tout au plus le quart qui l'a été. Et en même temps les dirigeants israéliens ont poursuivi leur politique aboutissant à un invraisemblable découpage de la Cisjordanie, ce territoire palestinien qu'ils devaient théoriquement libérer.

Pour le seul début de l'année 2000, les initiatives des colons israéliens ont pratiquement doublé par rapport à l'année précédente : 1 067 logements de colons ont été mis en chantier contre seulement 545 l'année précédente. Et, au total, il a été autant construit de colonies sous le « travailliste » Barak que pendant les trois années de règne de Netanyahu et de son parti de droite, le Likoud.

Une politique d'encercllement systématique de la population palestinienne se poursuit partout. Des constructions à l'architecture militaire quadrillent les villes et séparent les communautés, au point que les familles palestiniennes ne peuvent plus se rencontrer librement et doivent demander des autorisations aux autorités israéliennes.

La colonisation a eu raison dans certains secteurs des productions agricoles locales. Les Palestiniens qui tentent de s'accrocher doivent le faire au prix de multiples difficultés. Par exemple, s'ils s'obstinent à cultiver, on ne les autorise pas à construire le hangar pour entreposer leurs récoltes.

Ailleurs, le respect du quadrillage des colonisateurs interdit la

construction d'une école. Le plus souvent, les Palestiniens qui cherchent à construire leur propre maison doivent renoncer à demander un permis de construire car aucune demande n'aboutit. Il ne leur reste alors qu'à construire clandestinement la nuit. Les colons israéliens spéculent sur le fait que les Palestiniens finiront par fuir en leur laissant le terrain.

Quelques centaines de colons peuvent ainsi suffire à contrôler l'activité de dizaines de milliers de Palestiniens parce qu'ils ont pris le contrôle de l'eau et de l'activité touristique, quand ils ne font pas régner la terreur par exemple en effectuant des descentes armées dans les quartiers palestiniens, perçant les réservoirs d'eau et molestant ceux qui peuvent avoir un peu d'autorité et d'initiative parmi la population palestinienne. Couronnant le tout, l'armée israélienne assure leur protection tandis qu'elle renforce la mise en tutelle de la population palestinienne, par exemple quand elle ouvre des « routes de sécurité », qui ne manquent pas de dévaster des cultures.

Gaza : une situation invivable

L'Intifada avait d'abord surgi à Gaza, cette bande de terre de 35 km de long sur 8 km de large, où s'entassent près de 1,5 million de Palestiniens et où la situation est la plus explosive. Et c'est à nouveau cette région qui est le coeur de l'explosion de colère actuelle, parce que, depuis 1993, rien n'a vraiment été en s'améliorant.

Les habitants de Gaza doivent toujours disposer d'un permis délivré par les autorités israéliennes. Chaque jour, quelque 20 000 travailleurs palestiniens, doivent faire la queue aux postes de contrôle

pour aller travailler en Israël. Ce passage de frontières humiliant, où l'on fait la queue derrière des couloirs grillagés, commence vers 3 heures du matin, tandis qu'il faut rentrer chaque jour avant la nuit tombée pour ne pas être la proie des patrouilles israéliennes.

Si on veut se rendre en Cisjordanie, l'autre secteur palestinien, pour y visiter des amis ou de la famille, il faut également un permis qui peut être obtenu en trois jours ou trois semaines au gré de la bureaucratie israélienne.

Mais par-dessus toutes ces vexations, il y a surtout la misère quotidienne ; il y a le manque d'eau, rationnée et de mauvaise qualité, le chômage qui frappe au

moins 35 % de la population et parfois jusqu'à un Palestinien sur deux dans certains secteurs. Depuis six ans, le pouvoir d'achat des Palestiniens a baissé de 40 %. Parallèlement, comme un miroir accentuant l'amertume et poussant à la révolte, la situation des colons juifs n'a cessé de s'améliorer et de se renforcer. En effet, dans la bande de Gaza, les seuls qui ont le droit de circuler librement sont les 5 000 colons juifs qui occupent 35 % des terres.

Ce sont toutes ces vexations, toutes ces mesures de contrôle ou de répression, les innombrables injustices dont profitent les colons au détriment de la population palestinienne qui alimentent la révolte palestinienne actuelle, aussi bien dans les territoires en théorie destinés à passer sous contrôle palestinien qu'au coeur même d'Israël où les Israéliens d'origine arabe sont mobilisés par la même énergie du désespoir.

Alors, les dirigeants israéliens peuvent bien lancer des ultimatums. La révolte palestinienne vise une situation insupportable que leur obstination elle-même a créée ; une situation invivable à terme, non seulement pour la population palestinienne mais pour la population israélienne aussi qui ne peut continuer indéfiniment à vivre dans une situation de guerre permanente avec tous ses voisins.

Pourtant, une cohabitation fraternelle entre les peuples palestinien et israélien serait possible, bien sûr. Mais cela impliquerait d'abord que la population israélienne elle-même se dresse contre la politique odieuse de ses propres dirigeants.

Jacques FONTENOY

La prochaine réunion du Cercle Léon Trotsky

aura pour thème
ÉTATS-UNIS :

QUELLE « REPRISE ÉCONOMIQUE » ?

L'ENVERS DU DÉCOR

Vendredi 10 novembre

à 20 heures 30

Salle de la mutualité

24, rue Saint-Victor (5^e)

participation aux frais : 20 F

Avortement et contraception

LE PS À PETITS PAS

Le 5 octobre, l'Assemblée nationale adoptait en première lecture le projet de loi du PS sur la « pilule du lendemain ». Bientôt, le NorLevo pourra donc légalement être vendu sans ordonnance et délivré par les infirmières scolaires, y compris aux mineures et sans autorisation parentale.

En fait, il l'est déjà, en vertu d'une circulaire de décembre 1999. Mais le Conseil d'Etat ayant jugé cette circulaire en contradiction avec la loi Neuwirth de 1967, il fallait « légaliser » ce qui se faisait dans la pratique. C'est ce que le Parlement vient de faire ni plus ni moins. Heureusement, les infirmières scolaires n'ont dans leur majorité attendu ni la circulaire ni l'adoption définitive (encore à venir) de cette loi pour venir en aide aux adolescentes.

D'autres modifications devraient être apportées à la loi Neuwirth et à la loi Veil avec le projet de loi présenté en Conseil des ministres par Martine Aubry. Ce texte prévoit entre autres l'allongement du délai légal de dix à douze semaines pour une IVG.

Cet allongement est une bonne chose. Mais la majorité des femmes qui se retrouvent hors délai le sont à cause des « difficultés pratiques d'accès aux soins ». C'est ce qu'affirme une enquête de l'Inserm, l'Institut de la recherche médicale. Il faudrait donc logiquement faciliter cet accès aux

soins, mais pour cela il faut des moyens, que le gouvernement n'est, semble-t-il, pas prêt à mettre.

Rallonger le délai permettra sans doute à certaines d'accéder dans de bonnes conditions à une IVG, mais beaucoup continueront à prendre le chemin des Pays-Bas où le délai pour une IVG est de vingt semaines. En fait l'immense majorité de celles qui vont avorter dans les cliniques hollandaises le font déjà au-delà des douze semaines. Ce sont souvent des femmes de milieu modeste pour qui, au manque d'information et aux difficultés d'accès aux soins, viennent s'ajouter les difficultés à réunir l'argent nécessaire.

Le texte prévoit aussi l'accès des mineures à la pilule contraceptive sans autorisation parentale qui ne fera qu'entériner une pratique déjà largement répandue. Enfin, il prévoit encore d'abroger l'article prévoyant des sanctions pénales en cas de propagande ou de publicité pour l'IVG. Ce qui est la moindre des choses, surtout quand on sait que les médecins qui pratiquent les IVG réclament un effort massif d'éducation à la sexualité dès le plus jeune âge. Mais sur l'éducation sexuelle, le texte de Martine Aubry est muet.

Bref, la politique de « petits pas » du PS dans ce domaine ne brille pas par son audace.

Sylvain ROCHE

Roissy

UNE VICTIME DE LA CHASSE AUX IMMIGRÉS

Une fois de plus vient d'être révélé un drame mettant en cause les conditions lamentables dans lesquelles sont retenus les immigrés que la police s'apprête à expulser.

En juillet dernier, une Sierra-léonaise enceinte de huit mois et demi a vu mourir le bébé qu'elle attendait lors de sa rétention à Roissy en zone d'attente. Aïssatou Sidibé effectuait un simple transit entre son pays et New York, où elle espérait rejoindre des proches. Son passeport ayant été reconnu comme un faux, la police de l'air et des frontières l'emmena dans un de ses postes à l'aérogare, puis, après de longues heures, à l'hôtel Ibis où sont entassés les immigrés dans son cas. Le lendemain soir, il fallut l'hospitaliser à l'hôpital de Bondy, où les médecins constataient la mort de son enfant. Les policiers nient bien sûr toute responsabilité. Mais Aïssatou, elle, dit les avoir prévenus en vain qu'elle avait besoin de soins. Non seulement ils ne la firent

pas hospitaliser, mais ils tentèrent de la remettre de force dans un avion pour Conakry et, devant son refus, la battirent, affirme-t-elle.

Ce n'est pas la première fois que de tels faits sont mis à jour. Dans des zones comme celle de Roissy, les étrangers auxquels on refuse l'admission sur le territoire, même pour un simple transit, peuvent être retenus vingt jours. Les quatre premiers jours ils sont sous l'autorité absolue de la police, et ce n'est qu'au bout de cette période qu'ils voient un juge qui peut prolonger leur rétention pendant deux périodes de huit jours. Ce sont les dispositions d'une loi prise en 1992 par le socialiste Paul Quilès, et qui prévoit également que les associations d'aide aux immigrés ne peuvent pas tenir de permanence dans ces zones. Tout au plus ont-elles droit à huit visites par an.

Autant dire que la police peut pratiquement faire ce qu'elle veut ! Et manifestement, elle ne s'en prive pas. Au mois de mars dernier, des associations d'immigrés et des syndicats de magistrats dénonçaient dans un rapport les violences policières « insultes, notamment racistes, humiliations et tabassages ». Vêtements déchirés, bosses, hématomes

accompagnent régulièrement les tentatives d'embarquement forcé. Les immigrés en attente d'expulsion s'entassent dans les poste de police de l'aérogare, dans des locaux exigus et sans aération, où l'odeur est suffocante. La nuit, entre 2 heures et 5 heures du matin, ils peuvent être transférés à l'hôtel Ibis, mais ce n'est guère mieux. Les fenêtres sont bloquées, il est impossible d'aérer, et souvent il n'y a pas de chauffage. A tel point qu'en décembre 1999 un juge, après être venu sur les lieux se rendre compte de la situation, avait refusé de prolonger le maintien en zone d'attente de quinze demandeurs d'asile, jugeant leurs conditions de rétention « attentatoires à la dignité ».

Cela fait des années que dure cette situation, des années qu'elle fait régulièrement des victimes et que des voix s'élèvent pour la dénoncer, mais rien ne change. Et l'attitude de la police en la matière ne fait que refléter le mépris qu'ont en réalité tous les gouvernants pour les immigrés qu'ils font expulser.

Daniel MESCLA

La « reprise de l'emploi »

DU BLUFF À LA RÉALITÉ

Des statistiques sur l'emploi intérimaire sont régulièrement publiées par l'UNEDIC, via son « indicateur mensuel du régime d'assurance-chômage », ce qui, en soi, est déjà fort révélateur de ce qu'est réellement l'intérim par rapport à un emploi digne de ce nom.

Le dernier indicateur de l'UNEDIC comptabilise, fin août, 682 200 personnes employées en intérim, soit une baisse de 1,1 % de leur nombre sur un mois. Il s'agit des fameuses « variations saisonnières » comme disent les statisticiens.

Mais, même en tenant compte de ces variations, l'UNEDIC

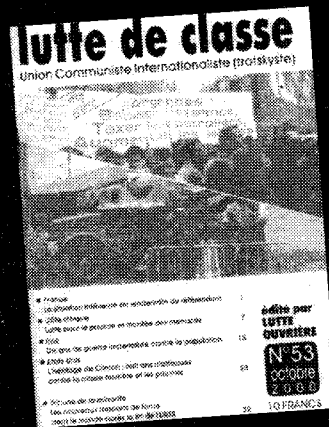


enregistre que, sur un an, cette forme d'emploi a augmenté de 25 %, soit 136 400 intérimaires supplémentaires.

Si on y ajoute les emplois à temps partiel, les CDD et autres emplois-qualifications créés

dans le même temps, on constate que la baisse du chômage, dont gouvernement et patronat nous rebattent les oreilles, couvre en fait une progression continue de la précarisation de l'emploi.

Lutte de Classe n°53 d'octobre 2000 vient de paraître



- France La situation intérieure au lendemain du référendum
- Côte-d'Ivoire Lutte pour le pouvoir et montée des menaces
- Irak Dix ans de guerre impérialiste contre la population

- État-Unis L'héritage de Clinton : huit ans d'attaques contre la classe ouvrière et les pauvres
- Tribune de la minorité Les nouveaux rapports de force dans le monde après la fin de l'URSS

Chèques postaux
Orléans - La Source

GRÈVE

CONTRE LE TRAVAIL DU SAMEDI

Aux Chèques Postaux d'Orléans-La Source, nous sommes en grève depuis le lundi 2 octobre. La grève touche essentiellement deux services : la filière Virements et les Modules, où travaillent respectivement 100 et 500 personnes. La grève est partie spontanément de la filière Virements le lundi matin 2 octobre.

Depuis un mois, nous n'arrêtons pas les délégations à la direction, les assemblées générales. Dans ces deux services, avec la mise en place des 35 heures, la direction veut imposer le samedi matin dans la durée du temps de travail et ne plus compenser double cette permanence, comme cela était le cas auparavant. Non seulement le passage de 36 heures à 35 heures ne créera aucun emploi, mais en plus on nous annonce encore des suppressions

d'emplois alors que nos conditions de travail se détériorent d'année en année.

Le jeudi 28 septembre, nous nous étions retrouvés à 350 dans les couloirs avec les Modules. Suite à cette manifestation, nous apprenions que la direction avait décidé de retirer une journée de salaire à 70 d'entre nous. La colère a monté et le lundi 2, le directeur de la Production est venu à la filière Virements nous menacer de nous retirer un

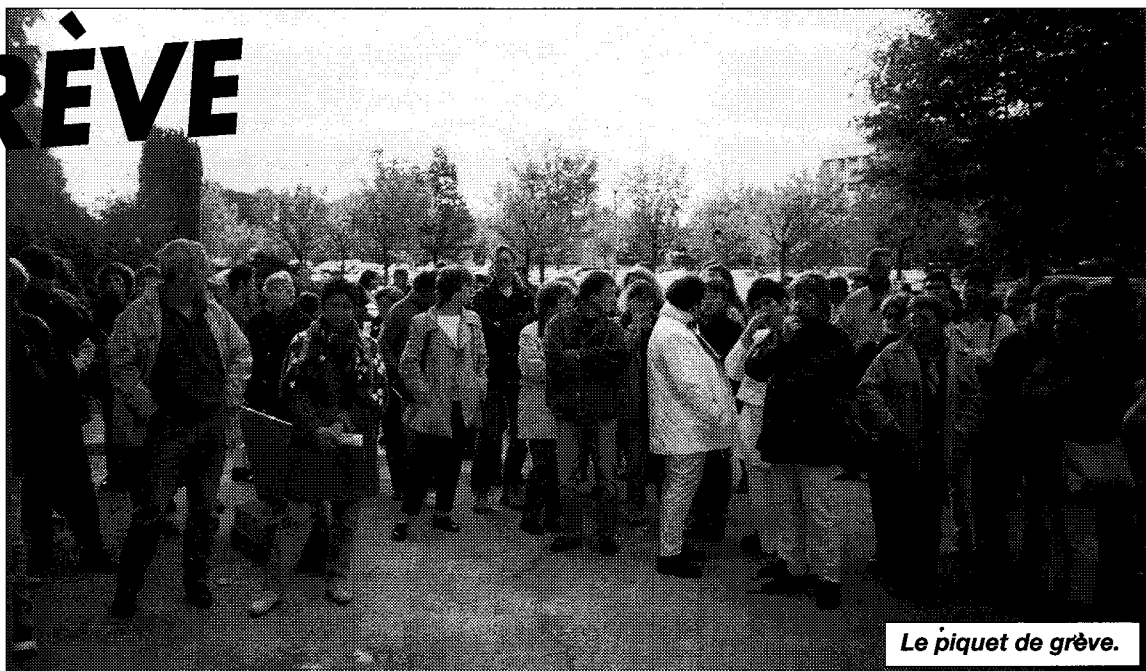
deuxième jour de grève, puisque nous étions à nouveau en assemblée générale. Ça a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Accompagnés des délégués syndicaux, nous avons fait le tour des Modules et appelé à la grève.

Depuis le 2 octobre, la grève est donc votée et reconduite en assemblée générale tous les jours. Tous les jours aussi, nous élisons une délégation de 20 membres, composée de deux représentants

par syndicat (CGT, SUD, FO, CFDT, UNSA) et de dix grévistes, pour rencontrer la direction. Au fil des jours, plus personne ne supporte l'arrogance des directeurs. Le directeur du centre a fait appel par deux fois à un huissier pour « occupation illégale de l'immeuble ». Celui-ci a dû battre en retraite. Lundi 9 octobre, nous sommes allés en manifestation dans les rues de La Source. Nous nous sommes arrêtés à l'INSEE où le personnel aux

fenêtres a applaudi notre prise de parole. Mardi 10 octobre, nous avons à nouveau envahi les couloirs et les bureaux de la direction. En fin d'après-midi, face à notre détermination, les directeurs s'enfermaient avec un représentant de la direction nationale Poste arrivé ce jour « pour comprendre le problème ».

Tous les grévistes sont fiers de leur mouvement : « On n'a jamais vu ça dans le centre. Une grève aussi déterminée et organisée dans l'unité avec tout le monde ». Beaucoup espèrent que notre mouvement va toucher l'ensemble des centres de chèques, et des contacts sont pris par les syndicats et les grévistes. On sait que nos revendications sont les mêmes. Alors, il n'y a pas de raison qu'ils ne s'y mettent pas. Les discussions contre le gouvernement, le patronat vont bon train. Les grévistes ont le moral. A suivre...



Le piquet de grève.

LES ÉLECTRICIENS ET LES CHAUFFAGISTES SE FÂCHENT TOUT ROUGE

Au service technique des Chèques Postaux où nous sommes une vingtaine d'électriciens et de chauffagistes, nous apprenions que le directeur mettait fin au contrat d'un jeune. Celui-ci, à nos côtés depuis 18 mois, avait été de tous les coups durs y compris le week-end, puisque l'immeuble est en travaux depuis 18 mois. Et dans notre service, obligé de tra-

vailer bien souvent en heures supplémentaires, il manque aussi du monde. Alors nous avons vu rouge. Accompagnés des délégués syndicaux nous sommes allés vendredi 29 septembre chez le directeur. Celui-ci, qui croyait à une manifestation des Modules, est devenu vert. Très calmement les gars ont déclaré : « Ou vous l'embauchez ou c'est la grève ». Le

soir même on apprenait l'embauche du jeune.

Dans le service, c'est la joie. Tout le monde a compris que l'ambiance générale avait permis cette embauche. Et comme disent tous les gars : « C'est comme si on avait mis notre fils dehors ». Alors la précarité pour les jeunes, ça suffit!

Correspondant LO

Correspondant LO

L'empire Bourgoïn démantelé

LE « ROI DE LA VOLAILLE » SAUVE SES PLUMES

Le tribunal de grande instance de Sens vient de décider vendredi 6 octobre le démantèlement de BSA, l'empire agroalimentaire de Bourgoïn, suite au dépôt de bilan décidé le 22 août dernier par la société. Au même moment le « roi du poulet », qui depuis juillet dernier officie en tant que président de la Ligue nationale de football, se coulait du bon temps en Afrique du Sud où il accompagnait l'équipe de France. Une attitude d'autant plus provocatrice qu'au même moment des centaines d'ouvriers du groupe apprenaient leur licenciement.

Le groupe de Bourgoïn (près de 5 200 personnes) réunit une véritable kyrielle de sociétés tant dans le domaine de la découpe, de la transformation que de l'alimentation animale. Depuis 1994 il est dirigé par la fille de Bourgoïn, situation imposée par les banques, en particulier le Crédit Agricole, à un moment où déjà l'ardoise s'allongeaient. Bourgoïn-père peut donc aujourd'hui se laver les mains et faire semblant d'ignorer un dépôt de bilan dont personne ne croit sérieusement qu'il y est étranger.

En fait pendant des années le groupe Bourgoïn aura bénéficié d'aides à l'investissement pour les industries agroalimentaires, aides provenant tant de l'Etat que des banques et qu'il a utilisées pour développer son groupe, absorber des sociétés de la filière volaille. Cette phase d'expansion s'est faite sans aucun contrôle, pas même des deux principales banques, le Crédit Lyonnais et le Crédit Agricole qui ont soutenu son développement. Il était de notoriété dans les milieux financiers que Bourgoïn ne publiait plus

ses comptes depuis des années. Cela n'a pas empêché l'Etat de poursuivre ses aides, alors que selon *Les Echos* du 6 octobre il existerait « plus de 800 millions de faux bilan accumulés ».

Mais ce qui est doublement scandaleux dans cette affaire, c'est qu'aujourd'hui 579 licenciements sont décidés et 433 ruptures de CDD prévues par le plan de redressement. La famille Bourgoïn n'est pas touchée dans ses biens, dans ses richesses personnelles. Bourgoïn-père pourra continuer à s'afficher dans les fêtes tropéziennes, continuer à se

transporter dans son jet-privé, étaler partout sa mégalomanie de parvenu du capitalisme. Mais en Bretagne, dans le Gers, l'Yonne, le Gard, des centaines de travailleurs vont se retrouver à la rue dans des régions déjà fortement touchées par le chômage.

Cela, c'est la responsabilité de Bourgoïn comme celle des banques et de l'Etat qui là encore ont dilapidé des milliards à fonds perdu en n'empêchant nullement des centaines de licenciements.

Stéphane HENIN

SNECMA
Gennevilliers - Hauts-de-Seine

EN GRÈVE POUR LES SALAIRES!

Depuis le lundi 9 octobre, environ deux cents ouvriers de l'usine SNECMA Gennevilliers sont en grève reconductible. L'usine compte 2200 salariés dont un millier d'ouvriers. Les grévistes réclament 1 000 francs d'augmentation. La grève survient quelques jours après celle des salariés du GRECO (une entreprise extérieure spécialisée dans le

graissage des machines) qui avait arraché 1 000 F d'augmentation après deux jours de grève, ou encore celle des Berthiez, un secteur de la Mécanique qui lui aussi avait posé le problème des augmentations, sans rien obtenir de palpable. Mais ce sont ces mouvements qui ont changé l'atmosphère de l'entreprise.

Les discussions sur les salaires étaient donc perma-

nentes déjà depuis quelque temps. A un moment où l'entreprise affiche des bénéfices records (2,09 milliards de francs en 1997 et 5,34 milliards de francs l'année dernière) bon nombre de travailleurs considèrent qu'avec une telle cagnotte la SNECMA peut et doit payer.

La grève est partie dans deux secteurs de l'usine, le TTH, un petit secteur de l'unité de Mécanique et surtout dans plu-

sieurs autres secteurs des Forges (Parachèvement, Ajustage, Finition, Plasma) où les grévistes sont les plus nombreux.

La grève a été votée dès le lundi matin à plus de 35 aux TTH et à plus de 150 aux Forges. Immédiatement un comité de grève s'est mis en place, regroupant douze grévistes des Forges. Le comité s'est ensuite élargi dans la journée à des grévistes d'autres secteurs, finissant par compter vingt personnes.

Ce comité de grève, élu par les assemblées de grévistes, s'est donné l'objectif de tout faire pour rallier à la grève d'autres secteurs de l'usine. Le comité et les grévistes ont donc circulé dans l'usine toute la journée de lundi et de mardi, discuté dans les ateliers pour convaincre d'autres travailleurs de s'associer à la grève.

Mardi matin, lors d'un débrayage appelé par les syndicats CGT et CFDT, les grévistes

de 24 heures et le comité de grève se sont exprimés pour expliquer les raisons de leur grève et la nécessité pour d'autres de s'y rallier.

Devant le peu d'empressement des principales organisations syndicales à peser pour la grève de 24 heures reconductibles, le comité de grève a lancé une adresse aux syndicats pour qu'ils appellent franchement l'ensemble de l'usine à la grève. Pour l'instant, seule la CFDT y a répondu favorablement. La CGT pour sa part, majoritaire dans l'usine, n'y a pas encore donné suite. Elle se contente pour l'heure d'appeler à des débrayages et certains de ses responsables mettent en avant des revendications sectorielles.

La détermination des grévistes reste entière. C'est dans les jours à venir que se jouera l'extension. Les grévistes feront tout pour qu'elle réussisse.

Correspondant LO

SNCF
Ateliers TGV du Landy

EN GRÈVE POUR 1 000 F ET DES EFFECTIFS

Lundi 9 octobre, a démarré une grève des cheminots des ateliers TGV du Landy pour réclamer 1 000 F net mensuels d'augmentation, 58 effectifs supplémentaires, les 32 heures pour les cheminots en 3x8.

Auparavant, la question des salaires avait déjà déclenché deux grèves sectorielles: la première en juin, chez les «jockeys» chargés de faire circuler les rames TGV sur le site. Au bout de 24 heures de grève, le patron lâchait 500 F mensuels sous forme de prime et des effectifs.

Ensuite, le 28 septembre, c'était les «dépanneurs» qui partaient en grève. Dès le premier jour, la grève était totale dans ce secteur, des chefs participant eux aussi au mouvement. Mais au bout de cinq jours, le patron disait qu'il ne céderait rien d'autre que des augmentations individuelles.

Les militants FO qui étaient à l'origine de la grève des dépanneurs avaient déposé un préavis qui ne touchait que ce secteur. Mais, même si les revendications des dépanneurs étaient formulées de façon sectorielle, d'autres secteurs reprenaient l'idée d'entrer en lutte. C'est la raison pour laquelle la CGT, bientôt suivie par FO, décidait de déposer un préavis de grève reconductible pour lundi 9 octobre, couvrant l'ensemble des ateliers, soit près d'un millier de cheminots.

Entre temps, la direction cédait 400 F sous forme de prime aux dépanneurs: elle avait

fini par céder face à leur détermination et aussi à la crainte qu'ils n'entament une nouvelle semaine de grève mais cette fois-ci avec d'autres secteurs. Les dépanneurs ont donc repris le travail vendredi 6 octobre.

Lundi 9, une première assemblée a regroupé 80 cheminots.

Les mesures de Gallois, 0,4% d'augmentation et la prime exceptionnelle de 1 000 F suscitaient les quolibets: «C'est tous les mois qu'il nous faut cette somme». Deux petits secteurs étaient déjà en grève totale, mais bon nombre de cheminots attendaient de voir la tournure des évé-

nements dans les autres secteurs.

La revendication de 1 000 F était votée ainsi que des effectifs supplémentaires et les 32 heures pour les secteurs en 3x8.

Le lendemain mardi, il y avait 150 personnes à l'assemblée, deux fois plus que la veille. La grève avait gagné de nou-

veaux secteurs, même si l'ensemble du site était encore loin d'être en grève. Le directeur venu s'expliquer devant l'assemblée n'a rien voulu céder mais il en a pris pour son grade. La grève était reconduite...

Correspondant LO

Michelin
Cholet - Maine-et-Loire

LES JEUNES ONT GAGNÉ, LE DROIT DE GRÈVE AUSSI

En juin 2000, le conseil des prud'hommes de Cholet a condamné Michelin à payer leurs salaires à 6 jeunes CDD qui avaient été licenciés après la grève contre le travail du dimanche, en mai 1998. Ils avaient été licenciés pour «faute lourde» et la direction maintient toujours la procédure de licenciement qu'elle avait engagée à la même occasion contre un délégué du personnel. Michelin voulait faire un exemple.

Fin septembre 1998, les référés prud'homaux avaient ordonné la réintégration sous astreinte de 1 000 F par jour de retard pour chacun des jeunes et le paiement des salaires jusqu'à réintégration. Le patron avait alors payé 4 mois de salaire mais refusé la

réintégration, ce qui lui avait coûté la somme de 81 000 F pour chacun des jeunes au titre de la liquidation de l'astreinte au tribunal d'instance. Il restait donc les salaires couvrant la période d'octobre 1998 jusqu'à la fin des contrats. Les Prud'hommes ont déclaré les licenciements nuls et les jeunes ont reçu 4 mois de salaire en plus.

Michelin a donc dû déboursier pour chacun des jeunes la somme de 130 000 F environ. Pour eux, ce n'est pas négligeable; et même si le patron n'est pas à ça près, cela est ressenti pour l'ensemble des travailleurs comme une victoire du droit de grève et une claque pour la direction. L'avocat

de Michelin a écrit deux lettres demandant aux jeunes de rembourser les derniers mois de salaire, sinon il réclamerait le remboursement de l'astreinte: toujours le chantage et l'intimidation. Mais, la direction n'a fait appel, ni du jugement sur l'astreinte ni du dernier jugement des Prud'hommes et ne peut donc rien récupérer du tout.

Par ailleurs, trois délégués CGT ont saisi les Prud'hommes pour discrimination syndicale. Ils demandent des dommages et intérêts substantiels pour préjudice subi. Les trois délégués n'en font pas une affaire personnelle mais, par cette démarche, il s'agit pour eux de défendre le droit

d'être délégué, le droit de s'organiser, de se syndiquer sans pour autant être sanctionné sur l'évolution de carrière, les salaires et les primes à la tête du client.

Plus généralement, il s'agit de défendre le droit de contester. Chez Michelin, n'importe quel travailleur, délégué ou non, qui émet des critiques, qui fait grève, qui s'oppose à l'encadrement, même sur des brouilles, est systématiquement écarté des augmentations individuelles. Le paternalisme, la carotte et le bâton, c'est toujours pour le patron un moyen de dissuader les travailleurs de se tourner vers les organisations ouvrières.

Correspondant LO

SNCF

La manifestation du 19 octobre

SUR QUELS OBJECTIFS ?

La journée de grève du 28 septembre a été ressentie, à juste titre, par les cheminots comme un succès, d'autant plus que la direction SNCF a lâché 0,4% d'augmentation supplémentaire (ce qui fait 0,8% sur l'année) et surtout une prime «exceptionnelle» de 1 000 F pour tous. Même si c'est très loin de suffire, cela fait toujours plaisir !

Cela dit, les directions syndicales avaient décidé de s'en tenir là et n'envisageaient pas du tout d'essayer de donner une suite à cette journée, alors que pourtant les salaires et les augmentations nécessaires restaient – et restent toujours – l'objet de la plupart des discussions. Aujourd'hui, une autre journée est en préparation, certes, mais sur un tout autre sujet.

Les fédérations syndicales CGT, CFDT, FO, CFTC, SUD-Rail, UNSA et FGAAC (syndicats autonomes des agents de conduite) appellent les cheminots à une «manifestation nationale unitaire» le 19 octobre à Paris. Le dépôt d'un préavis de grève pour les sédentaires est prévu, mais pas pour les roulants, sous prétexte de permettre aux cheminots de province d'avoir des trains pour venir manifester...

Les fédérations syndicales préparent depuis plusieurs mois cette journée, qui a des chances de regrouper beaucoup de cheminots, mécontents de la situation actuelle et y compris inquiets des projets de la direction, des risques de démantèlement ou de privatisation de la SNCF, avec les

mauvaises conséquences que cela impliquerait, selon toute vraisemblance, pour les travailleurs.

Cette journée est placée, par les directions syndicales, sous le signe du refus des directives européennes. Actuellement en discussion au Parlement de Strasbourg, les propositions de la Commission européenne visent à ouvrir les réseaux ferrés européens à la concurrence, en fixant les règles pour l'exploitation des infrastructures ferroviaires avec des objectifs comme «le paiement par les usagers de la totalité des coûts réels des équipements qu'ils utilisent».

Pourtant, il n'est pas juste de tout réduire aux directives européennes comme le font trop souvent les directions syndicales. La course à la rentabilité de la direc-

tion SNCF ne date pas d'aujourd'hui. Elle se poursuit depuis des années. Elle a entraîné la suppression de dizaines de milliers d'emplois, la suppression de nombreuses lignes de trains jugés non rentables, le remplacement de dessertes ferroviaires par des services d'autobus plus ou moins adaptés, etc. Quant au démantèlement de la SNCF, ce n'est pas nouveau non plus. Au printemps 1997, la création du RFF (réseau ferré de France) pour éponger l'endettement de la SNCF a permis d'en faire le nouveau propriétaire des voies, qui fait désormais payer un péage à la SNCF pour l'utilisation du réseau. Cette division a été suivie plus récemment par la filialisation du Sernam.

Les réorganisations internes actuellement en cours vont dans le même sens. Certes, elles peu-

vent s'appuyer sur des directives européennes et sont à l'image de ce qui se fait dans les autres pays européens, en Allemagne et en Italie notamment. En France, elles consistent à diviser la SNCF par activités: le trafic marchandises (fret), les transports régionaux (TER), la banlieue parisienne (Idf), les Grandes Lignes (TGV, trains de nuit, etc.). Lorsque cela sera effectif, chaque secteur sera autonome financièrement et devra donc avoir «le souci d'améliorer l'équilibre économique», avec les différences qu'on connaît entre une gare TGV et un ensemble de petites gares de banlieue. Des établissements seront donc bénéficiaires, d'autres réussiront tout au plus à équilibrer leurs comptes, d'autres pas... Et la perspective d'une privatisation des secteurs rentables se dessine clairement. La séparation entre les vendeurs de cartes oranges et ceux qui font les billets et réservations TGV pourrait se traduire par un changement de statut des cheminots concernés. Beaucoup d'autres secteurs, comme les ateliers d'entretien et les dépôts, deviendraient éventuellement des sous-traitants des commerciaux des grandes gares, etc.

Ces risques de démantèlement et menaces de privatisa-

tion qui se dessinent à la SNCF comme dans tous les grands services publics ne sont pas l'œuvre exclusive de «l'Europe libérale» (en Angleterre, il n'y a pas eu besoin de directives européennes pour privatiser le réseau ferré). La responsabilité de l'Etat est engagée et la gauche plurielle ne fait là que poursuivre la politique initiée par Juppé.

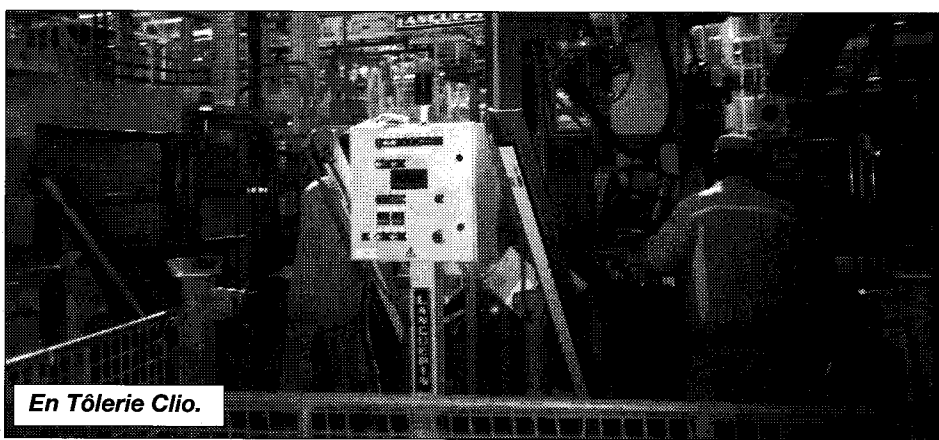
Les décisions de Bruxelles et de Strasbourg fournissent des alibis à la direction de la SNCF et au gouvernement Jospin pour faciliter la mise en œuvre de cette politique. Une politique et des objectifs avoués qui inquiètent la majorité des cheminots. Dans ce contexte, la manifestation du 19 octobre a donc bien des chances d'être nombreuse. Mais pour être réussie, il faudrait qu'elle exprime également les revendications en matière de salaire et d'embauche qui restent celles des travailleurs du rail et qu'elle ne se contente pas de s'en prendre aux directives européennes, ce qui reviendrait à dédouaner Gallois et le gouvernement Jospin, qui se moquent du sort des cheminots comme des besoins de la population en matière de transports publics.

Correspondant LO

Renault Flins Yvelines

Contre la surcharge de travail

UNE JOURNÉE DE GRÈVE EN TÔLERIE CLIO



En Tôlerie Clio.

À l'atelier de tôlerie de Renault Flins où se fabrique la Clio, dans le secteur OA, nous avons décidé de cesser le travail mercredi 4 octobre, après la pause de 8 h 15.

Le mécontentement couve depuis des mois, car la direction maintient toutes les équipes en sous-effectifs, par exemple en ne remplaçant pas les départs en retraite anticipée (CASA). Elle ne descend même pas à embaucher des travailleurs intérimaires, pratique pourtant courante puisqu'il y a, en ce moment, près de 50% d'ouvriers intérimaires en Tôlerie.

Dans notre secteur, la charge de travail est devenue insupportable, en particulier aux «pieds milieux», un nouveau tronçon où la direction a entrepris de supprimer deux postes sur un ensemble de six. De plus, le responsable de l'atelier ne cessait de nous harceler, de nous faire subir son attitude arrogante: «Ces postes-là sont des postes de femmes», voilà ce qu'il trouvait à répondre à nos protestations, montrant son mépris des travailleurs... et des femmes particulièrement. Pour faire déborder le vase, rien de mieux !

L'équipe du matin a donc cessé

le travail dans sa quasi-totalité jusqu'à la fin de sa journée. La direction a tenté de faire faire la production par des chefs d'un autre atelier: nous étions intéressés par ce spectacle, d'autant plus que, aux «pieds milieux» où elle espérait nous faire travailler à quatre, la direction avait fait venir huit chefs ! Puis le relais a été pris par l'équipe d'après-midi, avec les mêmes revendications: du monde en plus, un allègement de la charge de travail, une remise à sa place du chef d'atelier – dont nous avons bien conscience de faire la paye !

Au total, sur les deux équipes, nous étions près d'une centaine à

faire grève. La direction, apparemment incrédule au départ, a dû recevoir une délégation de grévistes et a proposé de «créer des groupes de travail» pour étudier les problèmes de charge. Ces problèmes, nous les connaissons mieux qu'eux, surtout leurs conséquences: problèmes de remplacements pour le moindre déplacement, visites médicales reportées à la Saint-Glinglin, jours de congés refusés, etc. Donc leur petit air de pipeau nous a laissés froids.

Le lendemain matin, le mouvement repartait, bien que nous ayons eu la satisfaction d'apprendre que le responsable de l'atelier s'était excusé, en présence de la chef du per-

sonnel, en promettant: «Je vais changer mon comportement». Devant une nouvelle délégation de travailleurs et délégués, la direction s'est alors empressée d'ajouter deux postes sur le nouveau tronçon des «pieds milieux». «Provisoirement», avance-t-elle. C'est ce que nous verrons. Toujours est-il que ce succès est le bienvenu, d'autant que nous avons obtenu de ne pas perdre sur la paye. Comme les problèmes de surcharge de travail sont partout, en Tôlerie, au Montage et dans d'autres secteurs, il est probable que la direction en verra d'autres.

Correspondant LO

**Lever-
Haubourdin
Nord**

UNE VENTE AVEC BÉNÉFICE

Le second de la direction de Bilore, l'éventuel repreneur espagnol de la moitié des 450 salariés de l'entreprise Lever d'Haubourdin dans le Nord, est venu faire un tour à Lille. Il a déclaré à qui voulait l'entendre, notamment le maire d'Haubourdin (droite), le député de la circonscription (PS) et d'autres sans doute, qu'il était pressé de conclure avec Lever. Il aurait besoin très rapidement de l'usine d'Haubourdin pour le marché d'Amérique du Sud, dit que c'est un outil de production performant, que le personnel est compétent... On se demande alors pourquoi Unilever veut nous vendre ?

C'est vrai qu'il n'a pas parlé des salaires de 20 % inférieurs, de l'ancienneté et des primes non reprises, des cadences et aussi de l'origine des capitaux qui le rendent si actif. N'y a-t-il pas des capitaux Unilever derrière Bilore ? Ce ne serait pas une mauvaise opération pour les actionnaires d'Unilever d'avoir des ouvriers compétents pour

30 à 40 % moins cher dans une usine si performante...

Il y en a qui construisent des châteaux en Espagne, d'autres qui achètent des usines dans le Nord ! Et c'était un rien triste de voir ce monsieur admirer son rêve d'usine de loin, les pieds dans les champs, n'ayant pas osé s'approcher de la porte. Il avait dû être prévenu qu'on n'avait pas envie d'être vendus, et surtout vendus au rabais.

C'est peut-être le préfet de Région qui l'a mis au courant. Une délégation l'avait rencontré deux jours avant pour lui remettre 25 000 signatures de la pétition refusant les 25 000 suppressions d'emplois d'Unilever dans le monde et lui rappeler nos revendications. Mais, malgré ses titres et ses galons, ce monsieur se dit impuissant face à une multinationale. Par contre quand les travailleurs immigrés sans papiers viennent le trouver pour être régularisés, là il s'estime assez puissant pour refuser. Il évoque alors des lois et des règles indignes édictées par les ministres et les députés. Pourquoi donc les députés ne voteraient-ils pas des lois (qui, elles, instaameraient des règles de justice) pour interdire aux entreprises de pro-

céder à de faux licenciements économiques, alors qu'elles font de fantastiques profits ?

Ces profits, Unilever voudrait bien continuer à les tirer jusqu'au dernier jour de notre travail, avant de vendre l'usine. Et il y a encore quelques individus ayant un statut dans la hiérarchie qui tentent de faire pression pour que la production sorte et que le per-

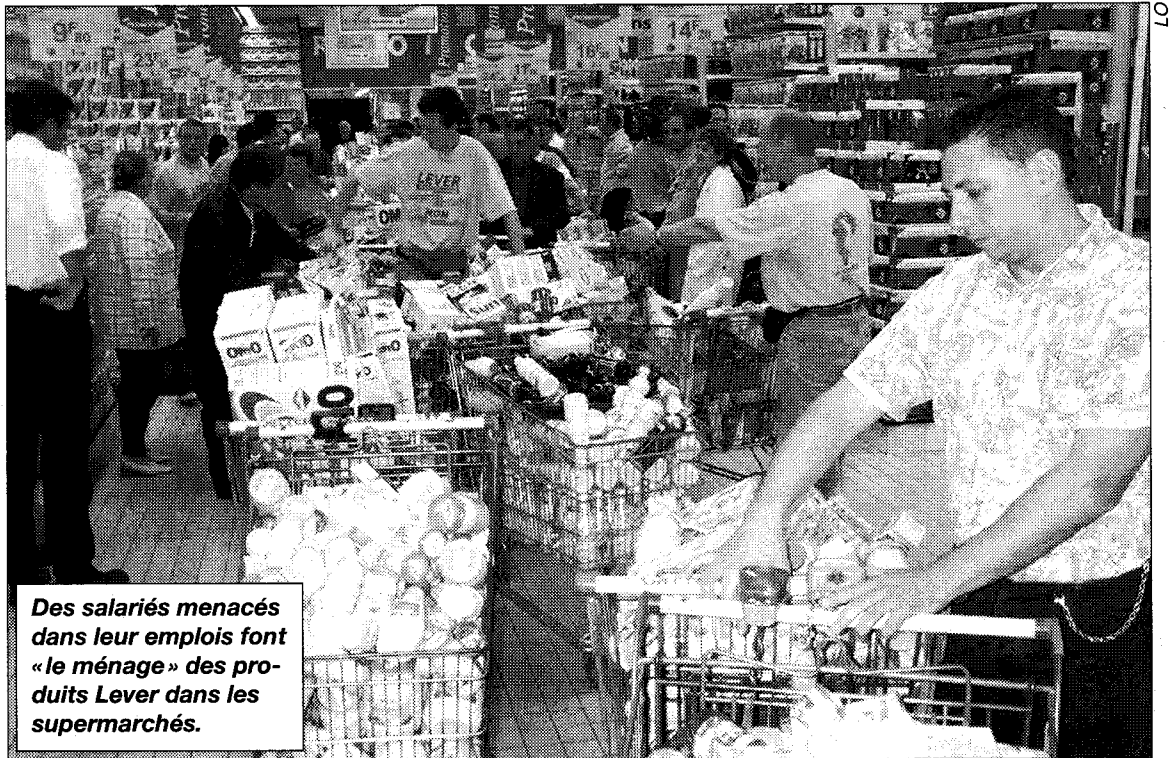
sonnel compétent fasse travailler « l'outil performant ».

Devant notre absence de réactivité, ils nous lancent comme suprême défi : « Le 15 décembre les lettres seront envoyées ! » Est-ce qu'ils espèrent qu'ils ne les recevront pas comme tout le monde, ces « meilleurs » vœux anticipés ?

C'est pour éviter cela que

nous préférons faire le tour des super et des hypermarchés, vider les rayons et discuter avec d'autres travailleurs de la nécessité de ne pas se laisser faire par les patrons et de se préparer à réagir tous ensemble... d'être en quelque sorte les enzymes glutons du consensus social.

Correspondant LO



Des salariés menacés dans leur emplois font « le ménage » des produits Lever dans les supermarchés.

Quatre jours de grève dans le nettoyage

**ONET
Grenoble**

ONET PAS NET ET TRÈS MALHONNÊTE

Il y a longtemps que le mécontentement règne chez les salariés d'ONET qui nettoient les bureaux et les ateliers des usines Schneider-Electric dans l'agglomération grenobloise.

Cet été, la direction ONET avait tenté, sans succès, de se débarrasser de deux militants CGT, combattifs et susceptibles d'être sur les listes aux prochaines élections professionnelles. Une pétition de soutien d'une partie des travailleurs de chez Schneider avait recueilli plus de 100 signatures.

En même temps qu'elle s'attaquait aux militants CGT, la direction cherchait à réorganiser le travail sur les différents sites Schneider de l'agglomération.

Prenant prétexte de la perte du marché du nettoyage d'une partie de l'usine au profit d'une autre entreprise, la SAFEN, le patron en profitait pour revenir sur les acquis des salariés transférés et aggraver les charges de travail. C'est ainsi que les travailleurs qui passaient à la SAFEN se voyaient retirer leur prime de panier (250 F par mois), leurs journées de congé RTT et perdaient leur mutuelle. Ces attaques étaient d'autant plus inad-

missibles que tous savaient que la SAFEN venait d'être rachetée par le groupe ONET. D'ailleurs, les deux agences de ces entreprises ont le même patron à Grenoble. Il n'était donc pas question de faire des cadeaux au groupe ONET qui affiche un bénéfice net de plus de 46 millions de francs pour 1999 et une progression de 32 % de son chiffre d'affaires pour le premier semestre 2000.

Une grève de quatre heures fut votée pour le jeudi 28 septembre. Ce jour-là une trentaine de salariés ONET se retrouvèrent devant les portes de l'usine, soutenus par une quinzaine de militants CGT de chez Schneider. Le patron annonça tout de suite qu'il maintenait les acquis de ceux transférés.

Mais la majorité des grévistes jugea cela nettement insuffisant et exigea beaucoup plus, entre autres l'embauche des CDD, la baisse de la charge de travail, l'augmentation des salaires, un treizième mois, une prime de transport et des compléments d'heures pour les salariés à temps partiels imposés.

Les embauches à temps partiels

sont monnaie courante dans le nettoyage car les patrons bénéficient ainsi d'exonérations de charges importantes, qui s'ajoutent aux aides empochées pour le passage aux 35 heures sauce Aubry et à celles sur les bas salaires, proches du SMIC. Les ouvriers sont parfois obligés de travailler sur plusieurs chantiers différents, avec des entreprises différentes, pour un salaire minable, sans que les frais de transport soient pris en charge.

Beaucoup se sont plaints aussi des nouvelles méthodes de travail, « à la chaîne ». En effet, la nouvelle mode est à la spécialisation des tâches. Pendant que l'une passe l'aspirateur pendant des heures, une autre vide les poubelles et un autre encore fait la poussière, etc.

La grève s'est étendue à deux autres usines Schneider de l'agglomération, ce qui a obligé le patron, flanqué de ses chefs et de la secrétaire du bureau, à venir de nuit en courant vider les poubelles qui commençaient à s'entasser. Au bout de quatre jours, devant l'hésitation d'une partie des grévistes, il a été décidé de reprendre le travail tous ensemble, la tête haute

après une visite agitée chez le patron qui s'était enfermé dans son bureau, à l'arrivée des grévistes.

Ceux-ci, en majorité des femmes, sont satisfaits d'avoir fait reculer ONET et de s'être fait respecter des chefs.

Finalement, ils ont non seulement sauvé leurs acquis,

mais ont aussi gagné l'embauche de deux CDD, la révision des coefficients, restés très bas pour certains, et l'attribution d'heures complémentaires pour ceux travaillant à temps partiels imposés.

Tous pensent que cette grève n'est qu'un début et que, dans l'usine, rien ne sera comme avant.

Nos lecteurs écrivent **UN PROCÈS PAS PERDU POUR TOUS LES PATRONS!**

Depuis 1997, le magasin duty free Paris Look, qui se trouve boulevard Haussmann dans le quartier des grands magasins parisiens, ouvre tous les dimanches, sous prétexte qu'il travaille avec des tour opérateurs qui font visiter Paris en un jour et demi.

La mairie autorise 6 ouvertures, et les 46 autres se font donc sans aucune autorisation des autorités, avec l'assentiment d'un certain nombre de vendeuses car ces dimanches sont payés double et parfois plus.

Craignant une contagion dans le quartier, l'Union Locale CGT du 9^e arrondissement, où je milite, et l'Union Syndicale CGT du commerce et des services, ont fait dresser procès verbal par l'inspection du travail et ont envoyé un huissier un dimanche de 1997 puis se sont portées partie civile

dans la plainte déposée contre le patron. Celui-ci a été condamné à payer 4000 F par salarié employé ce jour-là et 4000 F aux UL et US CGT. Tout en continuant à ouvrir son magasin tous les dimanches, le patron a fait appel puis a été en cassation et a perdu à chaque fois. Il a donc été condamné à payer le double, soit 128 000 F. Ce qu'il a fini par faire... à l'automne 2000.

Mais qui a bénéficié de cet argent ? Les employées qui ont travaillé tous ces dimanches ? Pas du tout. Excepté les 4000 F qui sont revenus à la CGT, tout le reste a été versé en amendes... à l'Etat. Quand on sait qu'une grande part des fonds d'Etat passe en aides diverses au patronat pour licencier ou embaucher au rabais, on voit à qui rapportent les décisions de justice, même quand elles sont censées être favorables aux travailleurs.

La Poste

• Paris 18

**Trop
c'est trop**

LES FACTEURS SE METTENT EN GRÈVE

Depuis mardi 3 octobre, les facteurs du bureau de poste de Paris 18-Montmartre sont en grève.

Au mois de juin, la direction avait profité du passage aux 35 heures pour supprimer huit tournées de facteurs, comme dans bien d'autres bureaux parisiens. Du coup, les tournées qui restent étant plus étendues, il est vite devenu évident qu'il n'était pas possible de distribuer le courrier dans les horaires normaux. Celui-ci s'accumule et bien des facteurs rentrent en retard au bureau, faisant ainsi des heures supplémentaires non payées pour porter les lettres.

C'est cette situation qui a provoqué le mécontentement des facteurs. La première revendication est donc le rétablissement des huit tournées supprimées en juin, ainsi que quatre jours de repos compensateur en contrepartie du surplus de travail effectué gratuitement. A cela s'ajoute l'exigence du passage en CDI, en contrat à durée indéterminée, de la vingtaine de facteurs qui sont actuellement en CDD. Il faut dire que La Poste maintient ces collègues

dans une situation scandaleuse. Pour ne pas avoir à les embaucher en CDI, elle les laisse régulièrement toute une période sans renouveler leur contrat, les privant ainsi de revenu. Après quoi elle les rappelle. Ce manège dure pour certains depuis des années ! Pour ne pas leur accorder un CDI, La Poste prend prétexte que certains n'ont pas le permis de conduire, bien que 80% des tournées se fassent à pied avec une sacoche ou un caddie. Mais La Poste veut du personnel qu'elle puisse déplacer où bon lui semble et en particulier sur la minorité des tournées qui se font en véhicule.

Après une semaine de grève la détermination n'a pas faibli. Il y a, suivant les jours, entre 120 et 150 grévistes sur les 270 personnes présentes à la distribution. Les chauffeurs ont rejoint le mouvement pour réclamer une prime de plusieurs centaines de francs qu'ont d'autres bureaux et que la direction ne veut pas leur accorder. Les employés des guichets se sont mis en grève à leur tour le jeudi 5 octobre pour réclamer quatre postes supplémentaires.



La direction leur a donné satisfaction au bout de deux jours.

Jeudi, le jour où la grève était la plus forte, nous sommes allés rendre visite à nos camarades de Paris 9 qui étaient également en grève. Car partout à La Poste les problèmes sont les mêmes. Des mouvements se sont déroulés également dans d'autres centres, comme Paris

12. Tout près de nous, à l'agence de distribution des colis de Pont-Cardinet, la très grande majorité des 140 postiers sont eux aussi en grève depuis une semaine. Ils réclament 15 créations d'emplois et l'attribution de primes dont La Poste les prive pour l'instant. A force de réduire partout les effectifs, La Poste est arrivée à une situation

où ce n'est plus vivable ! C'est ce que comprennent d'ailleurs aussi les usagers auxquels nous nous sommes adressés par tract.

Pour l'instant, la direction n'a rien cédé de sérieux. Alors la grève continue !

Correspondant LO

• Paris 9

DEUX JOURS DE GRÈVE

Les facteurs du centre de distribution du 9^e arrondissement de Paris ont fait deux jours de grève la semaine dernière et ont obtenu en grande partie satisfaction. Ils demandaient six jours de repos compensateur à cause de l'augmentation de la charge de travail depuis la mise en place des 35 heures ainsi que des effectifs supplémentaires.

La grève a démarré mercredi 4 octobre par une prise de parole organisée par les syndicats.

On venait d'apprendre que les facteurs de Paris 17 avaient obtenus six journées de congé pour compenser la mise en place de l'ARTT (la loi dite des 35 heures à la sauce La Poste).

Cette idée que la mise en place des 35 heures devait être autre chose qu'une rallonge de travail trottait dans les têtes depuis un bon moment. Car l'application de la loi Aubry à Paris 09, comme dans la plupart des bureaux de poste, ça a été une réorganisation des tournées qui devait supprimer des quartiers de distribution. Il a fallu se mettre en grève à plusieurs reprises pour limiter les suppressions d'emplois. Mais la charge de travail a quand

même bien augmenté.

A la rentrée de septembre, c'est la direction de Paris 09 elle-même qui décidait de rétablir trois quartiers de distribution devant la situation catastrophique de la distribution dans l'arrondissement à cause du manque de personnel. Elle revenait donc à la situation d'avant l'application de l'ARTT pour le nombre de quartiers, mais pas pour les effectifs : il était question d'embaucher douze contractuels en CDI, pour trois quartiers, mais sans aucun volant de remplacement, ni aucun poste de fonctionnaire.

Le fait de voir nos camarades de Paris 17 obtenir des compensations, plus aussi la nouvelle que La Poste annonçait pour le premier semestre 2000 1,53 milliard de bénéfices, soit autant que pour toute l'année dernière, ont fait que l'appel syndical a été bien entendu. Et pas seulement à Paris 09, puisque Paris 18 et Paris 12 étaient déjà en grève depuis deux jours pour des raisons similaires.

Après l'assemblée générale qui a duré la matinée du mercredi, jeudi nous nous sommes retrouvés à nouveau tous en AG. Le directeur de la DP Nord-Ouest a accepté de rece-

voir une délégation syndicale. Nous avons décidé de rester en grève et d'attendre son retour, quand nous avons eu la visite d'une centaine de facteurs de Paris 18. Nous avons donc passé toute la matinée ensemble, dans la joie et la bonne

humeur ! Et à midi, on apprenait que la direction de Paris 18 refusait de céder mais que celle de Paris 09 accordait les six jours de repos avec huit postes supplémentaires en CDI et le paiement des deux jours de grève. Bien sûr, les

embauches promises ne sont pas grand-chose par rapport à ce qu'il faudrait et surtout à ce que La Poste a les moyens de faire. Mais on a quand même fait reculer un peu la direction, et ça, c'est bon pour le moral !

• Tri du courrier

TOUS LES USAGERS NE SONT PAS ÉGAUX

Le centre de tri postal du Landy à Paris le courrier pour l'Italie les Pays-Bas, les pays de l'Europe de l'Est ainsi que pour l'Afrique et le Maghreb. Mais pour La Poste tout le courrier n'a pas la même importance. Ainsi, étrangement, le courrier du Maghreb et de l'Afrique passe après les autres.

Dans le service où sont triés les lettres recommandées et les objets de valeur, le courrier en provenance d'Afrique ou du Maghreb est systématiquement triés trois ou quatre jours, parfois plus, après son arri-

vée au Centre ! D'autre part la direction déverse régulièrement des centaines de sacs de ce courrier sur un autre centre pour y être trié, ce qui retarde encore d'un jour ou deux son acheminement vers ses destinataires. Rien que dans la période du 18 au 27 septembre ce sont plus de 900 sacs de «recommandés» que la direction a ainsi déversés. Ce qui est très important si l'on sait que chaque brigade (il y en a trois en 24 heures) trie environ une centaine de sacs.

Pourtant, pour le Maghreb en

particulier, il s'agit très souvent de lettres recommandées destinées à des organismes sociaux comme la Sécurité sociale ou des caisses de retraite. Que des travailleurs retraités ou malades ou leur famille attendent indéfiniment leur dû, un argent qui souvent leur fait cruellement défaut, La Poste s'en bat l'œil. Mais elle veille, comme sur la prune de ses yeux, sur le courrier des entreprises.

Correspondant LO

Parlement de Strasbourg

MARCHANDS D'ARMES ÉLARGISSEMENT

ET CHARTE DE L'« EUROPE »

Alors qu'en Cisjordanie l'armée et la police israéliennes tiraient sur des manifestants palestiniens, le Parlement européen (qui s'est dit « consterné par les événements »... en renvoyant dos à dos Israéliens et Palestiniens) discutait de ce qu'il appelle un « code de conduite »... en matière d'exportations d'armes !

ARMES, « MORALE » ET GROS SOUS

France, Grande-Bretagne et Allemagne se disputent la place de second des Etats-Unis en ce domaine. Et nombre de députés européens, qui ne manquent pas une occasion d'affirmer leur solidarité avec les intérêts des Etats impérialistes et du leur en particulier, n'ont pas enfreint cette règle. Ils ont adopté massivement ce code qui a reçu les félicitations d'un expert, le député européen de droite Morillon, général français qui a commandé des troupes de l'ONU en ex-Yougoslavie. On a les soutiens que l'on mérite !

L'auteur britannique du rapport, Titley, dit avoir recensé plus de 300 sociétés de ventes d'armes rien que dans le sud-est de l'Angleterre ; on pourrait sans doute faire le même type de décompte dans les grands Etats du continent. Bien évidemment, ledit code de bonne conduite ne veut en rien gêner les affaires de ce petit monde, mais y mettre de l'ordre, et d'abord en faveur des grandes puissances exportatrices. Cela explique que des députés d'autres fournisseurs d'armes, telle la Suède, aient renâclé en invoquant... la neutralité de leur Etat.

Le rapport se prétendait guidé par « les valeurs de la démocratie et des droits de l'homme » ; le commissaire européen Patten, lui, a crûment rappelé qu'il s'agissait de « renforcer la cohérence de la PESC », la politique extérieure et militaire commune de l'Europe.

Notre camarade Chantal

Cauquil a donc, au nom des trois députées européennes de Lutte Ouvrière, déclaré que nous rejetions ce rapport où « l'odieux le dispute au ridicule », rappelant que « l'arme qui a servi à [...] tuer de sang-froid un enfant palestinien est sans doute un produit du commerce d'armements « moralisé » et « réglementé », comme l'ont été [...] les bombes déversées sur l'ex-Yougoslavie ou les mines à fragmentation laissées en Afrique ». Elle a affirmé que, « les armes (constituant) le produit phare du commerce international et une source de profits gigantesques pour nombre de groupes industriels qui se veulent respectables, le seul rôle dévolu au Parlement européen, c'est de couvrir de la feuille de vigne de l'hypocrisie le trafic des armes et la réalité infâme qui lui permet de prospérer. »

LA CHARTE EUROPÉENNE

Expression, parmi d'autres, des contradictions d'un continent tiraillé entre les intérêts d'Etats nationaux rivaux, l'Union européenne (UE) n'a, depuis des décennies, toujours pas de constitution. Mais à défaut, elle veut se doter d'une Charte des droits fondamentaux.

« Nous n'avons pas voté contre », a déclaré notre camarade Arlette Laguiller, pour ne pas mélanger nos votes avec ceux de l'extrême droite qui s'oppose à ce qu'un certain nombre de droits fondamentaux puissent être même seulement affirmés et opposables à la souveraineté des Etats.

Mais nous n'avons nullement l'intention de cautionner la Charte elle-même, qui reste vague sur des droits humains aussi élémentaires que celui d'avoir un travail et un salaire correct ou encore celui d'avoir un logement, et qui concernent la majorité de la population. Comme elle est vague sur les protections sociales ou encore la liberté de circulation et de séjour des ressortissants de pays tiers. Elle est, en revanche, précise sur le droit de propriété et la liberté d'entreprise qui concernent surtout la minorité qui possède des capitaux et le droit d'en user et d'en abuser. »

À L'EST, PAS GRAND-CHOSE DE NOUVEAU

Le Parlement européen a fait son point annuel sur l'état des négociations avec douze pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne, la plupart ayant appartenu à ce que l'on désignait comme le « bloc soviétique ». Le rapport global et ceux consacrés à chacun des candidats se félicitent des « progrès accomplis » pour que ces pays remplissent les conditions qui leur sont imposées.

« Que dans tous ces pays se creusent les inégalités sociales, que le niveau de vie de la popu-

lation soit bas, que le chômage soit partout important, a déclaré Arlette Laguiller, les rédacteurs de ces rapports s'en accommodent [...]. Ils sous-estiment allègrement le problème des minorités nationales (et) ne disent rien de la montée des irrédentismes nationaux. (Mais) il reste le problème de fond. Même si ces pays [...] sont intégrés dans l'UE, ils le seront en fonction du rapport de forces, [...] en position de subordonnés par rapport (aux) puissances allemande, française et britannique qui se disputent depuis longtemps la suprématie sur l'Est (de l'Europe). L'économie de ces pays subit déjà la loi des grands trusts européens et leur intégration dans l'UE ne changera en rien la nature de ces rap-

ports. » Notons que l'immense majorité du Parlement a voté ces rapports, y compris des députés de gauche et des élus de Partis Communistes ou ex-communistes même pas gênés que les rapporteurs disent nécessaire d'adapter ces pays « aux rigueurs de l'économie de marché », d'y accélérer le rythme des privatisations ou de la restitution des propriétés terriennes ou industrielles confisquées à leurs propriétaires après la Seconde Guerre mondiale. Les Verts, eux, ont déposé des amendements demandant que l'on impose une fermeture plus rapide des centrales nucléaires en Europe de l'Est, sans se préoccuper que cela puisse forcer ses habitants à s'éclairer à la bougie...



Des professionnels examinent du matériel de guerre lors d'un salon de l'armement. « Moraliser » les ventes d'armes, c'est quoi ? Utiliser des balles et des obus « à blanc » ?

En vrac

Lors de cette session, le Parlement européen a vu défiler, outre le président de la République italienne, des rapports, déclarations et recommandations multiples et variés, outre ceux cités par ailleurs, sur les sujets suivants (leur intitulé reprend celui du Parlement) : les jeunes et les médias ; l'égalité des chances entre hommes et femmes ; la mobilité des étudiants, enseignants et chercheurs ; le soutien à la Serbie de Kostunica ; la modification du code des douanes communautaires ; la 3^e rencontre Asie-Europe ; la préparation du sommet de

Biarritz ; les ports maritimes et intérieurs ; les longueurs et poids des autobus ; les contrôles sur l'alimentation animale ; l'aviation civile ; les projecteurs des automobiles et les véhicules roulant au gaz de pétrole liquéfié ; le capital-investissement...

Sur ce dernier point, Armonie Bordes a déclaré que nous votions « contre (un) ensemble de mesures qui ne bénéficieront qu'à la minorité de la population ayant des capitaux à placer et déplacer ».

Nos trois députées ont également « voté contre la résolu-

tion commune qui, derrière des formulations hypocrites, suggère que les relations entre l'Asie et l'Europe se déroulent entre partenaires égaux », rappelant que, outre leur pillage actuel, « la plupart des pays d'Asie portent encore les stigmates de leur « partenariat » passé avec les grandes puissances, en particulier d'Europe. [...] C'est précisément parce que nous sommes pour le développement de relations réellement fraternelles, (d'égal à égal) avec tous les pays du monde, que nous n'avons pas l'intention [...] de cautionner une mascarade. »